Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021

Ministère de la Justice Canada

L'honorable David Lametti, C.P., c.r., député Ministre de la Justice et procureur général du Canada

L'information contenue dans cette publication ou ce produit peut être reproduite en totalité ou en partie et par n'importe quel moyen, pour des fins personnelles ou publiques non commerciales, sans frais ni autre autorisation, à moins d'indication contraire.

Nous vous demandons:

de faire preuve de diligence raisonnable pour vous assurer de l'exactitude du matériel reproduit;

d'indiquer à la fois le titre complet du matériel reproduit, ainsi que son auteur; et

d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que ladite reproduction n'a pas été effectuée en collaboration avec le gouvernement du Canada ou avec son approbation.

Il est interdit de reproduire et de distribuer ce document à des fins commerciales, sauf avec l'autorisation écrite du ministère de la Justice Canada. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web du ministère de la Justice Canada à l'adresse www.justice.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2021

ISSN 2560-9459 N° de cat. J1-21F-PDF

Table des matières

| De la part du ministre | 1 |
|--|----|
| Coup d'œil sur les résultats | 3 |
| Résultats : ce que nous avons accompli | 7 |
| Services juridiques | 7 |
| Support au système de justice | 20 |
| Services internes | 39 |
| Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines | 43 |
| Dépenses réelles | 43 |
| Ressources humaines réelles | 46 |
| Dépenses par crédit voté | 46 |
| Dépenses et activités du gouvernement du Canada | 46 |
| États financiers et faits saillants des états financiers | 46 |
| Renseignements ministériels | 51 |
| Profil organisationnel | 51 |
| Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons | 51 |
| Contexte opérationnel | 51 |
| Cadre de présentation de rapports | 52 |
| Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes | 53 |
| Tableaux de renseignements supplémentaires | 53 |
| Dépenses fiscales fédérales | 53 |
| Coordonnées de l'organisation | 53 |
| Annexe: définitions | 55 |
| Notes en fin d'ouvrage | 59 |

De la part du ministre

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de 2020-2021 du ministère de la Justice Canada pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Le rapport décrit les principales réalisations du Ministère dans le cadre de la prestation de programmes et de services juridiques de consultation, législatifs et de contentieux de grande qualité à l'appui des priorités du gouvernement du Canada.



La prise de mesures en réaction à la pandémie mondiale de COVID-19 figure parmi les grandes priorités de 2020-2021. Dans ce contexte, le ministère de la Justice Canada a soutenu la réponse du gouvernement en offrant les services juridiques nécessaires à la mise en œuvre de nombreuses mesures de santé publique, notamment en ce qui concerne l'accès de la population canadienne aux vaccins et à l'équipement de protection individuelle, les campagnes de dépistage et de vaccination, les mesures prises aux frontières internationales et l'aide financière destinée aux citoyens, aux employeurs et aux entreprises. En outre, le Ministère a aidé le Comité d'action sur l'administration des tribunaux en réponse à la COVID-19 à assurer la reprise des activités des tribunaux canadiens en se concentrant sur la santé et la sécurité des participants et le respect des valeurs fondamentales du système de justice. Il a aussi proposé la modification du *Code criminel*, de la *Loi sur l'identification des criminels* et de lois fédérales connexes, afin de réagir à certains enjeux de justice pénale ayant été exacerbés par la pandémie.

Le ministère de la Justice Canada demeure résolu à favoriser le renforcement et le renouvellement de la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones. Ainsi, il continue à soutenir l'engagement du gouvernement à faire avancer la réconciliation en misant sur une relation renouvelée de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Déposé en 2020-2021, le projet de loi C-15, *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, a reçu la sanction royale en juin 2021. Il s'agit d'une réalisation importante qui permettra d'ouvrir la voie à la guérison et à la prise de mesures concrètes pour faire respecter les droits de la personne des peuples autochtones. Cette loi, qui exige la mise en œuvre de la Déclaration par le gouvernement, marque un pas important vers le renouvellement de la relation du gouvernement avec les peuples autochtones. Dans le cadre de ses efforts pour favoriser la réconciliation, le Ministère a également contribué à la création d'un plan d'action national pour donner suite aux appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

De plus, le ministère de la Justice Canada a poursuivi ses efforts en vue d'établir un cadre juridique et un système de justice qui prennent en considération tous les Canadiens, sont exempts de discrimination, et assurent un accès égal aux mesures de protection offertes par la loi. Dans ce contexte, des mesures législatives visant la réforme de la détermination de la peine ont été proposées pour contrer la surreprésentation des Autochtones, des personnes noires et des membres d'autres populations marginalisées dans le système de justice pénale, y compris les

personnes ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Le Ministère a prévu d'importants investissements pour appuyer la mise en œuvre des principes énoncés dans l'arrêt *Gladue* et les initiatives qui contribuent à lutter contre les inégalités systémiques dans tout le système de justice pénale.

Le Ministère a joué un rôle crucial dans l'adoption d'une loi qui modifie des dispositions du *Code criminel* relatives à l'aide médicale à mourir, le dépôt d'un projet de loi visant à criminaliser certains aspects de la thérapie de conversion et à protéger la dignité et les droits à l'égalité des personnes 2ELGBTQQIA+ (bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuées et asexuelles), de même que l'adoption d'une loi veillant à ce que les juges reçoivent de la formation continue pour mieux comprendre la complexité du droit relatif aux agressions sexuelles et le contexte social dans lequel ces agressions se produisent.

De plus, le Ministère a travaillé à la mise en œuvre de modifications à des lois fédérales relatives à la famille dans le contexte de la *Loi sur le divorce*, et ce, afin de promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant, de réagir à la violence familiale, de réduire la pauvreté chez les enfants et de rendre le système de justice familiale plus accessible et efficient. Il a aussi collaboré avec des organismes partenaires fédéraux pour déposer un nouveau projet de loi sur les armes à feu afin de lutter contre la violence entre partenaires intimes, la violence fondée sur le genre et l'automutilation au moyen d'une arme à feu.

Bien que le Ministère ait accompli d'importants progrès pendant la période de référence, il reste beaucoup à faire. Le ministère de la Justice Canada poursuivra ses efforts en vue d'élaborer, de promouvoir et de soutenir les lois, politiques et programmes ayant pour but d'aider les Canadiens et leurs communautés, en facilitant l'accès à la justice, en maintenant la primauté du droit et en protégeant mieux les peuples autochtones, les droits individuels et les populations vulnérables.

Je tiens à remercier tous les employés du ministère de la Justice Canada pour leur dévouement, la qualité exceptionnelle de leur travail et leur profond engagement à servir le public, tout spécialement pendant la pandémie. Les efforts qu'ils déploient pour appuyer le gouvernement du Canada et rendre le système de justice plus efficace, équitable et accessible continuent de profiter aux Canadiens de partout au pays.

L'honorable David Lametti, C.P., c.r., député Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Coup d'œil sur les résultats

En 2020-2021, le ministère de la Justice Canada, en vertu de ses responsabilités essentielles consistant à fournir des services juridiques et à appuyer le système de justice, a soutenu une vaste gamme d'initiatives gouvernementales ainsi que les engagements énoncés dans les lettres de mandat du Ministre. Dans son travail, le Ministère a pris en considération différents facteurs cruciaux afin d'appliquer une politique publique rigoureuse et fondée sur des données probantes, et pour assurer une gouvernance efficace. Parmi ces considérations figurent l'analyse de risques juridiques, la diversité et l'inclusion tel que l'analyse comparative entre les sexes plusⁱ (ACS Plus), des questions touchant la protection des renseignements personnels, les répercussions des traités modernes, et les évaluations environnementales stratégiques.

Quels ont été les fonds utilisés?

832 853 145 \$1 (dépenses réelles totales pour 2020-2021)

Quel était l'effectif?

4 722 (total des équivalents temps plein réels pour 2020-2021)

Résultats en bref

Le texte qui suit fournit un aperçu des principales réalisations du ministère de la Justice Canada pour 2020-2021 en ce qui concerne chacune de ses responsabilités essentielles, ainsi que ses services internes.

Services juridiques

Malgré la pandémie de COVID-19, le Ministère a appuyé la mise en œuvre des priorités du gouvernement du Canada en fournissant des services juridiques intégrés de grande qualité, plus précisément, en matière de services de consultation juridique, de contentieux et législatifs.

Principales réalisations :

- Le Ministère a fourni les services juridiques nécessaires pour répondre aux répercussions de la pandémie de COVID-19 par l'entremise de nombreuses mesures de santé publique (y compris les programmes de dépistage et de vaccination), d'efforts déployés pour assurer l'accès des Canadiens aux vaccins et à l'équipement de protection individuelle, et de la mise en œuvre de programmes de soutien économique sans précédent pour les employeurs, les entreprises et les Canadiens en général (y compris le financement de mesures d'urgence et de programmes d'intervention d'urgence clés).
- Il a participé à l'élaboration, à la rédaction et à la mise en œuvre urgente de nombreux projets de loi, de règlements et d'arrêtés d'urgence liés à la COVID-19, y compris les arrêtés d'urgence pris en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* (p. ex., pour limiter l'entrée au Canada et imposer des mesures de santé publique aux voyageurs qui arrivent au pays) et les arrêtés d'urgence pris en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues* (p. ex., pour simplifier les approbations de produits de santé, la tenue d'essais cliniques d'appareils médicaux et de médicaments, et la prévention ou l'atténuation des pénuries de médicaments).

¹ En tant que principal fournisseur de services juridiques aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, le ministère de la Justice Canada dispose d'une autorisation de recettes nettes en vertu d'un crédit, ce qui lui permet de percevoir les revenus disponibles. Les dépenses réelles totales correspondent aux dépenses brutes réelles, moins les revenus réels déduits des dépenses.

- Il a appuyé l'examen parlementaire et l'adoption du projet de loi C-7^{iv}, *Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir)*, qui inclut des modifications importantes quant aux personnes admissibles à l'aide médicale à mourir et au processus d'évaluation.
- Il a contribué à l'élaboration et l'examen parlementaire du projet de loi C-6^v, *Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion)*.
- Il a appuyé avec succès le gouvernement dans sa défense de la constitutionnalité de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre^{vi}* devant la Cour suprême du Canada.

Support au système de justice

Le Ministère a joué un rôle essentiel dans la promotion du respect des droits et de l'accès à la justice, ainsi qu'en vue d'assurer un cadre juridique équitable, pertinent, accessible et opportun, de même qu'un système de justice qui répond efficacement aux causes et conséquences des infractions.

Principales réalisations :

- Le Ministère a appuyé l'élaboration et la présentation du projet de loi C-15^{vii}, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, concernant la mise en œuvre de la Déclaration au niveau fédéral.
- Il a codirigé les travaux liés au pilier de la Justice de l'initiative « la Voie fédérale viii», la composante fédérale du plan d'action nationalix en réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.
- Il a obtenu de nouveaux investissements considérables afin de renforcer la mise en œuvre des principes de l'arrêt *Gladue*^x dans tout le système de justice pénale, d'appuyer la négociation des ententes sur l'administration de la justice avec les collectivités autochtones, et de soutenir les projets pilotes de centres de justice communautaires.
- Il a appuyé l'élaboration et la présentation du projet de loi C-22^{xi}, Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, qui propose des mesures de réforme en matière de détermination de la peine afin de réduire la surreprésentation des Autochtones, des Noirs et des Canadiens marginalisés dans le système de justice pénale, en abrogeant les peines minimales obligatoires pour certaines infractions, en autorisant une plus grande utilisation des ordonnances de sursis et en encourageant le recours à d'autres mesures que le dépôt d'accusations ou de poursuites pour simple possession de drogues.
- Il a appuyé l'élaboration et la présentation du projet de loi C-23^{xii}, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des modifications connexes à d'autres lois (réponse à la COVID-19 et autres mesures), afin de s'attaquer aux défis exacerbés par ou découlant de la pandémie de COVID-19 dans le système de justice pénale.

Services internes

Enfin, le Ministère a favorisé l'excellence juridique et opérationnelle dans une perspective stratégique visant son effectif, l'innovation et la collaboration, ainsi que des activités ouvertes, transparentes et responsables.

Principales réalisations :

- Le Ministère a créé un nouveau Secrétariat de lutte contre le racisme et la discrimination pour diriger les efforts déployés à l'échelle ministérielle pour cerner et éliminer toutes les

- formes de discrimination systémique, pour veiller à ce que l'organisation soit représentative, diversifiée et inclusive, et pour influer sur l'élaboration de politiques et de processus.
- Il a continué à favoriser un milieu de travail sain sur le plan psychologique, sécuritaire, respectueux et inclusif grâce à la mise en œuvre d'initiatives de santé mentale, à une nouvelle politique ministérielle sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail et à la création d'un bureau interne de l'ombudsman.
- Il a amélioré l'infrastructure de réseau et l'accès à de nouveaux logiciels et de nouvelles plateformes numériques fiables qui ont facilité la transition vers le télétravail. L'adoption d'une approche prospective à l'égard de l'évaluation des risques a également contribué à l'état de préparation de la technologie de l'information et de la gestion de l'information et à l'amélioration de la prestation des services.

Pour en savoir plus sur les plans, priorités et les résultats accomplis du ministère de la Justice Canada, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.



Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilités essentielles

Services juridiques

Description

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada fournit des services juridiques au gouvernement fédéral et à ses ministères et organismes. Le ministre veille au respect de la loi dans l'administration des affaires publiques. Il est également responsable de l'examen de l'ensemble des projets de loi et des règlements du gouvernement pour en assurer la conformité avec la *Charte canadienne des droits et libertés*^{xiii}. De plus, le procureur général est chargé de conseiller les administrateurs généraux des ministères sur toutes les questions de droit, de la rédaction législative de l'ensemble des projets de loi et des règlements du gouvernement et de diriger tous les litiges pour les ministères et organismes fédéraux liés aux sujets portant sur des matières de compétence fédérale.

Résultats

Le travail juridique est devenu de plus en plus complexe et multidimensionnel, et la pratique du droit est évolutive. De plus, les exigences en matière de services juridiques peuvent évoluer en fonction des priorités précises des ministères clients et des risques divers auxquels ces derniers font face dans la mise en œuvre de leurs priorités. En tant que fournisseur principal de services juridiques pour le gouvernement du Canada, le Ministère a adopté une approche axée sur le client afin d'améliorer ses partenariats stratégiques et d'assurer une prestation de services juridiques efficaces et viables sur le plan financier qui respectent les priorités du gouvernement et des clients. Il fait ceci grâce à une approche collaborative améliorée qui consiste à aider les ministères clients à trouver des solutions qui profitent aux Canadiens.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse importante de la demande de services de consultation juridique, de contentieux et de rédaction législative pour appuyer le gouvernement du Canada et aider les Canadiens. En plus de cette augmentation prononcée et soutenue de la demande, le Ministère a fait face à des délais plus serrés et à des questions très complexes impliquant de nombreux intervenants, tout en devant adapter son milieu de travail. Il a par ailleurs connu une augmentation considérable du nombre et de la complexité des litiges en matière de questions liées aux Autochtones et de recours collectifs. Afin d'atténuer les répercussions et de gérer les risques, le ministère de la Justice a collaboré avec ses ministères clients et ses partenaires des organismes centraux à l'égard de l'évaluation, de l'établissement des priorités, de la planification et de l'affectation de ressources afin de répondre aux priorités urgentes, concurrentes et en rapide évolution. Le Ministère a aussi géré les risques opérationnels grâce à son cadre de gestion des risques stratégiques. Il a donc rapidement et efficacement coordonné, réaffecté, mobilisé et redéployé les ressources là où il le fallait afin d'adapter ses activités en conséquence.

Le Ministère a utilisé des plateformes de conférence virtuelle dans le cadre de sa transition vers les médiations, les conciliations et les audiences virtuelles. Alors qu'auparavant très peu

d'audiences se tenaient à distance, le Ministère a réussi à faire passer à plus de 4 100 le nombre d'audiences virtuelles tenues dans les tribunaux de tous les niveaux durant l'exercice financier.

Les voyages à l'étranger ont été interrompus durant la pandémie. Le Ministère a géré les répercussions directes sur ses activités concernant les intérêts commerciaux internationaux du Canada grâce à une approche souple et un certain nombre de pratiques innovatrices qui ont permis au gouvernement de participer efficacement à des audiences virtuelles sur les litiges commerciaux et à des négociations commerciales internationales virtuelles. De même, lorsque cela était approprié, la technologie virtuelle fut employée pour mener des négociations dans les domaines de l'entraide juridique et de l'extradition, et pour permettre la participation du Ministère aux conférences internationales et aux réunions intergouvernementales.

1. Résultat ministériel : Les ministères et organismes reçoivent des services juridiques de grande qualité

Le Ministère a continué de fournir des services juridiques de consultation, de contentieux et de rédaction législative de grande qualité pour appuyer la réponse du gouvernement du Canada face à la pandémie de COVID-19, pour donner suite à l'engagement soutenu de ce dernier de favoriser la réconciliation avec les peoples autochtones grâce au renouvellement des relations de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, et entre les Inuits et la Couronne, ainsi que pour donner suite aux priorités liées aux affaires sociales, internationales, économiques et gouvernementales.

Dans tous ses domaines d'activité, le Ministère demeure résolu à protéger les droits des Canadiens et à assurer le respect de la Charte. Durant la période visée, 30 énoncés concernant la Charte liés aux projets de loi du gouvernement ont été déposés en vertu de l'article 4.2 de la *Loi sur le ministère de la Justice^{xiv}*.

1.1 La pandémie de COVID-19

Durant l'exercice 2020-2021, le ministère de la Justice Canada a fourni des services juridiques essentiels en temps opportun afin d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions. Il a notamment fourni des services de consultation juridique, de contentieux et de rédaction législative aux ministères et organismes concernant des questions comme le droit constitutionnel, les droits de la personne, la Charte, la vie privée, le droit pénal, commercial, règlementaire, du travail et le droit de l'emploi. Plus précisément, le Ministère a fourni des services dans les domaines suivants :

- Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada dans leurs efforts liés à plusieurs mesures de santé publique, notamment les programmes de dépistage et de vaccination;
- Services publics et Approvisionnement Canada dans ses efforts visant à offrir à tous les Canadiens un accès aux vaccins et à l'équipement de protection individuelle;
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada et le Conseil national de recherches du Canada afin d'appuyer les efforts en matière de recherche de vaccins et de produits thérapeutiques pour lutter contre la COVID-19 et afin de bâtir une capacité de biofabrication à long terme au Canada;
- Élaboration, rédaction et mise en œuvre urgents de nombreux projets de loi, règlements, et arrêtés d'urgence en lien avec la COVID-19, y compris :
 - o 43 arrêtés d'urgence en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*^{xv}

- o 37 arrêtés d'urgence en vertu de la *Loi sur l'aéronautique* xvi
- o 8 arrêtés d'urgence en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada^{xvii}
- o 6 arrêtés d'urgence en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues* (en lien avec la simplification des approbations de produits de santé; les essais cliniques pour les appareils médicaux et les médicaments; l'importation, la vente et la publicité de médicaments; la prévention et l'atténuation des pénuries de médicaments)
- o 10 arrêtés ministériels en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire* xix
- 0 10 projets de loi propres à la pandémie ayant des objectifs différents, dont celui de venir en aide aux citoyens et aux entreprises, et d'assurer la viabilité financière (projet de loi C-2^{xx}, projet de loi C-4^{xxi}, projet de loi C-14^{xxii}, projet de loi C-15^{xxiii}, projet de loi C-17^{xxiv}, projet de loi C-19^{xxv}, projet de loi C-20^{xxvi}, projet de loi C-23^{xxviii}, projet de loi C-25^{xxiix})
- conception, établissement et mise en œuvre urgents de plusieurs programmes d'avantages sociaux afin d'aider les Canadiens durant la pandémie, notamment :
 - Prestation canadienne de la relance économique^{xxx}
 - Prestation canadienne de maladie pour la relance économique^{xxxi}
 - Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants**xxii
 - Prestation canadienne d'urgence^{xxxiii}
 - Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants**
 - Subvention salariale d'urgence du Canadaxxxv
 - Subvention d'urgence du Canada pour le loyer^{xxxvi}
 - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes xxxvii
 - Programme d'embauche pour la relance économique du Canada^{xxxviii}
 - Subvention salariale temporaire pour les employeurs^{xxxix}
- o 11 arrêtés d'urgence pour modifier la *Loi sur l'assurance-emploi*^{xl}

Afin de répondre aux répercussions économiques importantes découlant de la pandémie de COVID-19, le ministère de la Justice Canada a travaillé avec d'autres ministères et organismes et a fourni les services juridiques nécessaires à la mise en œuvre d'un plan d'aide économique sans précédent pour les employeurs, les entreprises et tous les Canadiens qui en avaient besoin, y compris un financement pour les mesures d'urgence liées aux soins de santé, à l'équipement de protection personnelle et aux soins de longue durée, ainsi que des programmes clés de mesures d'urgence.

- divers arrêtés et règlements de modification visant à créer des prestations de relance transitoires pour aider les Canadiens qui ne seraient habituellement pas admissibles à l'assurance-emploi et pour mettre le système à jour
- Services aux Autochtones Canada (SAC) pour l'élaboration d'accords de contribution visant à distribuer des fonds d'urgence pour répondre, entres autres, aux besoins précis des entreprises autochtones touchées par la pandémie;
- La reprise des activités des tribunaux et les questions connexes, comme la transition vers des médiations et des audiences virtuelles devant les cours et les tribunaux;
- L'Agence de santé publique du Canada dans sa défense réussie, devant la Cour fédérale, des contestations constitutionnelles présentées par quatre différents groupes visant les arrêtés

- ayant institué des mesures pour réduire l'importation et la propagation de la COVID-19, y compris l'obligation pour les voyageurs de se mettre en quarantaine;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et plus de 50 ministères et organismes en ce qui concerne les questions d'emploi et de travail liées à la COVID-19 et d'autres questions connexes, y compris l'application Alerte COVID (p. ex. protection des renseignements personnels, accords fédéraux-provinciaux-territoriaux); multiples présentations au Conseil du Trésor, notamment des délégations spéciales touchant des mesures urgentes, des subventions et contributions importantes (p. ex., mesures d'allègement) et l'approvisionnement; prolongation des délais pour les questions de pensions (Loi sur les délais et autres périodes (COVID-19)xli); et les voyageurs qui entrent au pays et qui en sortent.

1.2 Favoriser la réconciliation

Le Ministère a fourni des conseils juridiques et stratégiques intégrés et un soutien en matière de contentieux et de rédaction législative aux ministères et organismes fédéraux afin de faire progresser le programme de réconciliation du gouvernement à l'égard d'une vaste gamme d'initiatives prioritaires et de questions de développement économique touchant les peuples autochtones. Il a notamment appuyé:

- SAC dans le cadre de la mise en œuvre continue de la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis^{xlii} et des mesures de réforme stratégiques. En particulier, le Ministère a aidé SAC lors des négociations pour l'élaboration d'ententes de coordination tripartites avec les organismes de gouvernance autochtones représentant les titulaires des droits visés à l'article 35 et avec les gouvernements provinciaux et territoriaux concernés. Les objectifs sont d'établir des mesures de coordination liées à l'exercice efficace des pouvoirs législatifs par les organismes de gouvernance autochtones ainsi que des accords financiers pour appuyer cet exercice; de prévoir la prestation de services d'urgence afin d'assurer la sécurité et le mieux-être des enfants autochtones; et de veiller à ce que les enfants autochtones soient en mesure d'exercer leurs droits efficacement (17 tables de négociation d'ententes de coordination ont été mises en place, représentant 35 collectivités).
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et SAC dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique sur la reconnaissance et la réconciliation des droits pour les négociations des traités en Colombie-Britannique xliii (C.-B.), en appuyant et en appliquant des approches dans la négociation des traités, ententes et autres accords constructifs entre le Canada, la province et les nations autochtones participantes. Le Ministère a fourni un soutien et de l'appui juridique à l'égard de ce qui suit :
 - o les négociations de traités en C.-B. avec 34 tables de négociation et 30 tables de discussion sur la reconnaissance des droits autochtones et l'autodétermination^{xliv};
 - plusieurs accords clés, y compris un accord-cadre de réconciliation concernant les ressources halieutiques avec les nations membres d'A-Tlegay^{xlv}, et la signature d'ententes préliminaires avec les chefs héréditaires Wet'suwet'en et la Première Nation du lac Babine:
 - o sept nouvelles tables de négociation qui ont été établies en 2020-21; et
 - o de nombreuses autres questions, notamment les pêches, le partage de revenu, les modèles d'utilisation des terres et la gouvernance.
- Pêches et Océans Canada dans l'élaboration d'un plan pour la mise en œuvre à long terme des droits de pêche issus de traités des Premières Nations de l'Atlantique dans le but d'assurer un moyen de subsistance convenable, ainsi que dans le cadre de sa Stratégie de

- l'économie bleue^{xlvi}, qui vise à créer des occasions pour les pêcheurs et les collectivités côtières tout en favorisant les objectifs de réconciliation et de conservation.
- RCAANC dans le cadre de ses efforts visant à régler des revendications particulières xlvii de façon à établir le juste équilibre entre les intérêts des Premières Nations et ceux du Canada. Ces travaux ont mené au règlement de 36 revendications particulières concernant un dédommagement totalisant plus de 1,7 milliard de dollars. Le ministère de la Justice Canada a fourni 41 avis juridiques sur la validité des nouvelles revendications particulières, lesquelles ont presque toutes été acceptées aux fins de négociation selon les motifs invoqués.
- SAC dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention de dix ans^{xlviii}, une composante clé de l'établissement d'une nouvelle relation fiscale entre le Canada et les Premières Nations. Le ministère de la Justice Canada a participé aux travaux sur la conversion rétroactive des accords de contribution en accords de subvention de 10 ans, à l'examen des règlements administratifs sur l'administration des finances adoptés par les Premières Nations en vertu de l'article 83 de la Loi sur les Indiens^{xlix} aux fins d'approbation ministérielle, et à la prestation de conseils sur le rôle du Conseil de gestion financière des Premières Nations dans le cadre de l'admissibilité à la subvention de dix ans.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada en lien avec les appels à l'action 93 et 94 de la Commission de vérité et réconciliation¹, y compris les révisions apportées au Guide sur la citoyenneté et l'appui au projet de loi C-8^{li} présenté au Parlement et visant à modifier le serment de citoyenneté.

1.3 Affaires sociales

Dans le domaine des affaires sociales, le Ministère a fourni des services juridiques afin de soutenir :

- Santé Canada et Emploi et Développement social Canada, en tant que co-responsables avec Justice Canada, dans le cadre de la mise en œuvre, de la progression législative et de l'adoption du projet de loi C-7^{lii}, Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir).
- Santé Canada dans le cadre du renforcement du régime d'assurance-maladie et du renouvellement des ententes en matière de santé avec les provinces, ainsi que l'établissement des bases d'un régime national universel d'assurance-médicaments. Il travaille notamment à mettre sur pied le nouveau Bureau de transition vers une Agence canadienne des médicaments et à mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments pour les Canadiens ayant des maladies rares.
- Santé Canada dans le cadre des initiatives réglementaires prises en vertu de la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage*^{liii} et de la *Loi sur le cannabis*^{liv} visant à aborder la hausse rapide du vapotage chez les jeunes canadiens en établissant un règlement sur la concentration en nicotine dans les produits de vapotage^{lv} et des restrictions concernant les arômes dans les produits de vapotage^{lvi}.
- La présentation du projet de loi C-6^{lvii}, Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion), par le ministre de la Justice. Ce projet de loi propose des nouvelles infractions qui interdiraient de forcer un mineur à subir une thérapie de conversion au Canada ou à l'étranger, faire subir une thérapie de conversion à quelqu'un sans son consentement et tirer un profit, faire la promotion ou la publicité de la thérapie de conversion.
- Sécurité publique Canada (SP) et la Gendarmerie royale du Canada, qui sont coresponsables avec le ministère de la Justice Canada de la mise en œuvre des engagements du gouvernement en matière de politique sur les armes à feulviii. Notamment, un nouveau règlement a été pris afin d'interdire les fusils d'assaut, de même qu'un décret d'amnistie afin

- de promouvoir la conformité, et le projet de loi C-21^{lix}, *Loi modifiant certaines lois et apportant certaines modifications corrélatives (armes à feu)*, a été adopté afin d'aider les municipalités à créer des collectivités sûres et à lutter contre la violence au moyen d'armes à feu, la contrebande et le trafic.
- Patrimoine canadien et SP dans le cadre de l'élaboration de politiques sur la lutte contre la haine en ligne et les groupes haineux et d'autres préjudices en ligne.
- SP et d'autres organismes dans le cadre du repérage des menaces posées par les activités des organisations violentes extrémistes et terroristes, des enquêtes sur ces menaces et de l'atténuation de celles-ci, et dans le cadre des programmes visant à lutter contre ces menaces.
- SP et d'autres ministères et organismes dans le cadre de la mise en œuvre continue du projet de loi C-59^{lx}, *Loi concernant des questions de sécurité nationale*. Le ministère de la Justice Canada a joué un rôle essentiel en fournissant des avis juridiques et en participant à l'établissement de relations de collaboration avec les organes de révision externes.
- La Commission des libérations conditionnelles du Canada à l'égard de la *Loi sur le casier judiciaire* lxi et des mesures visant à régler les inégalités systémiques durant la phase relative aux casiers judiciaires du système de justice pénale ainsi qu'à réduire les obstacles.
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada dans le cadre de l'élaboration de politiques sur les questions relatives aux données et au numérique, et de la proposition législative visant les nouvelles obligations sur le traitement des renseignements personnels par les organisations et le renforcement des pouvoirs du commissaire à la protection de la vie privée du Canada (projet de loi C-11^{lxii}, Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs et la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois).
- Patrimoine canadien et le SCT dans l'examen, la modernisation et le renforcement de la *Loi sur les langues officielles* et ses instruments connexes afin de mieux répondre aux attentes des Canadiens et aux nouveaux défis, et afin de confirmer l'importance de la dualité linguistique du Canada ces travaux comprennent la publication d'un livre blanc aux fins de consultation l'aii.

1.4 Affaires internationales

Dans le domaine des affaires internationales, le Ministère a fourni des services juridiques afin de soutenir :

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) en lien avec le programme d'octroi de l'asile au Canada l'xiv, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des modifications temporaires aux mesures d'octroi de l'asile en raison de la pandémie de COVID-19. Le Ministère a également travaillé en étroite collaboration avec ses homologues des États-Unis;
- Affaires mondiales Canada (AMC) et d'autres ministères fédéraux dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique^{lxv} (ACEUM), qui est entré en vigueur en juillet 2020, en rédigeant le projet de loi de mise en œuvre, les règlements et les autres instruments requis, ainsi qu'en participant à la négociation des règles procédurales et à l'établissement des groupes de règlement des différends;
- AMC dans le cadre des questions de changements climatiques et des opérations liées au financement novateur avec des partenaires en développement en Europe et en Afrique ces opérations de plusieurs millions de dollars, faites dans le cadre du Programme d'innovation en matière d'aide internationale^{lxvi} et en vertu de la *Loi sur l'aide financière*

- *internationale* lxvii, contribuent à l'engagement du Canada à l'égard des objectifs de développement durable des Nations Unies;
- l'Agence spatiale canadienne dans le cadre de la négociation et de la signature de divers accords, y compris avec les É.-U., dans le but de créer, d'exploiter et d'utiliser la station spatiale lunaire Gateway^{lxviii} en orbite autour de la lune; et
- le Bureau de la concurrence Canada dans le cadre du lancement du premier sommet sur l'application numérique de la loi la loi dans l'ère du numérique.

1.5 Affaires économiques

Dans le domaine des affaires économiques, le Ministère a fourni des services juridiques afin de soutenir :

- Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique dans le cadre de plusieurs initiatives et programmes clés, comme le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires^{lxx}, l'Initiative du transport aérien régional^{lxxi} et le Programme de croissance économique régionale par l'innovation^{lxxii};
- le gouvernement dans sa défense de la constitutionnalité de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*^{lxxiii} devant la Cour suprême du Canada. Ce dernier a eu gain de cause dans une décision rendue en mars 2021;
- Finances Canada et Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre de leurs initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à établir une tarification pour les émissions de carbone, et à renforcer la résilience au changement climatique, notamment par la présentation du projet de loi C-12^{lxxiv}, Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité;
- les efforts du Canada visant à faire progresser le développement de grands projets d'exploitation de ressources, comme le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les peuples autochtones et d'autres partenaires;
- Patrimoine canadien concernant la présentation du projet de loi C-10^{lxxv}, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion*, qui vise à moderniser la *Loi sur la radiodiffusion*^{lxxvi}, notamment à assujettir les diffuseurs géants du Web au Canada aux mêmes règlements que les diffuseurs traditionnels;
- l'Agence du revenu du Canada dans son engagement à lutter contre l'évasion et l'évitement fiscal afin d'assurer l'équité et l'intégrité du système fiscal;
- Finances Canada dans le cadre des modifications visant à renforcer les lois et les règlements pour améliorer les outils permettant de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes; et
- l'ASFC, Finances Canada, le CANAFE² et la GRC dans le cadre de la présentation d'éléments de preuve lors de la Commission d'enquête Cullen sur le blanchiment d'argent en C.-B^{lxxvii}.

² CANAFE: Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.

1.6 Affaires gouvernementales

Dans le domaine des affaires gouvernementales, le Ministère a fourni des services juridiques de grande qualité afin de soutenir le travail efficace du gouvernement du Canada. Ceci comprenait :

- Peaufiner et rajuster la stratégie de litige du gouvernement, l'intégrer à l'élaboration de politiques et assurer la conformité aux engagements du Canada, à la Charte, et aux valeurs canadiennes. Grâce à une approche pangouvernementale, le ministère de la Justice Canada continue de diriger l'élaboration des positions en matière de contentieux, souvent sur des questions complexes, qui :
 - o touchent tous les ministères et organismes du gouvernement, les groupes autochtones, ainsi que les intervenants provinciaux, territoriaux, industriels et autres;
 - o touchent la résolution et le règlement rapides des différends ou les règlements extrajudiciaires et autres mesures de rechange aux litiges, comme le règlement dans le cadre d'initiatives et de programmes gouvernementaux, ou des réformes législatives et réglementaires, lorsque cela est approprié.
- Unifier les positions du Ministère par l'utilisation de fonctions de remise en question internes qui existent depuis longtemps et de mécanisme de révision, afin de veiller à ce que les positions soient conformes aux Principes guidant le procureur général du Canada dans les litiges fondés sur la Charte^{lxxviii}, aux Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones^{lxxix}, à la Directive du procureur général du Canada sur les litiges civils mettant en cause les peuples autochtones^{lxxx} et à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones^{lxxxi}.
- Les questions relatives à la fonction publique fédérale concernant le harcèlement et les problèmes connexes de violence en milieu de travail, le respect, la civilité et la santé mentale. À son entrée en vigueur, le Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail^{lxxxii} a créé un nouveau cadre de prévention et de règlement des incidents allégués.
- Régler les litiges liés au harcèlement sexuel, aux voies de fait ou à l'inconduite ainsi qu'au harcèlement ou à la discrimination dans le lieu de travail fondés sur le sexe ou l'orientation sexuelle, et faire progresser l'objectif du gouvernement de provoquer un changement culturel réel et de longue durée. Le Ministère a entre autres mis en œuvre trois ententes de règlement définitives en lien avec d'importants recours collectifs (notamment les recours collectifs concernant la purge LGBT^{lxxxiii}, Heyder Beattie^{lxxxiv}, et Tiller^{lxxxv}), en plus d'établir le Comité directeur des sous-ministres adjoints sur les recours collectifs en matière de harcèlement et de discrimination en milieu de travail.
- Soutenir efficacement le Bureau du Conseil privé sur des questions comme les nominations au poste de gouverneur en conseil et la gestion du rendement.

Résultats atteints en matière de services juridiques

| Résultat ministériel | Indicateurs de rendement | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels 2018-2019 | Résultats réels 2019-2020 | Résultats réels 2020-2021 |
|---|--|-----------------|-----------------------------------|---|--|---|
| Les ministères et organismes reçoivent des services juridiques de grande qualité | La satisfaction des clients signifie une cote de 8 (ou plus) sur une échelle de 10 points pour l'ensemble de la qualité des services juridiques ³ | 8,0 ou plus | Mars 2021 | Résultat moyen obtenu : 8,5 Consultation : 8,6 Contentieux : 8,4 Rédaction législative : 8,6 Rédaction réglementaire : 8,0 ⁴ | Résultat moyen obtenu: 8,5 Consultation: 8,5 Contentieux: 8,4 Rédaction législative: 8,6 Rédaction réglementaire: 8,4 ⁵ | Résultat moyen obtenu : 8,5 Consultation : 8,6 Contentieux : 8,4 Rédaction législative : 8,6 Rédaction réglementaire : 8,8 ⁶ |
| | La satisfaction des clients signifie une cote de 8 (ou plus) sur une échelle de 10 points pour le rendement des services juridiques selon les normes de service pour la prestation de services juridiques au gouvernement ⁷ | 8,0 ou plus | Mars 2021 | Résultat moyen obtenu : 8,5 Réactivité/ Accessibilité : 8,8 Utilité : 8,5 Respect des échéances : 8,38 | Résultat moyen obtenu : 8,5 Réactivité/ Accessibilité : 8,7 Utilité : 8,4 Respect des échéances : 8,29 | Résultat moyen obtenu : 8,7 Réactivité/ Accessibilité : 9,0 Utilité : 8,6 Respect des échéances : 8,4 ¹⁰ |
| | Pourcentage des dossiers de contentieux résolus au cours d'un exercice de façon satisfaisante du point de vue de l'État (entendus et réglés) | 75 % ou plus | Mars 2021 | 80 % | 85 % | 92 % |

Remarque : Le Ministère procède actuellement à un examen approfondi de ses indicateurs de résultats ministériels, y compris les dates d'atteinte de la cible. Cet examen permettra d'évaluer et de modifier les indicateurs, le cas échéant, en vue d'assurer qu'ils soient régulièrement étayés par des données de haute qualité et disponibles.

³ Les résultats présentés dans les rapports sur les résultats ministériels (RRM) précédents quant à la qualité globale des services juridiques étaient ventilés par type de service (consultation, contentieux, rédaction législative, et rédaction réglementaire). Depuis, ces résultats ont été regroupés en un seul indicateur de la qualité globale des services juridiques. Ce faisant, une stratégie de pondération a été employée pour assurer une représentation précise de la rétroaction des clients. Par conséquent, le résultat de la cote moyenne globale de 2018-2019 indiqué est retraité car il diffère de celui qui avait été signalé auparavant dans l'InfoBase du GC.

⁴ Les résultats présentés pour 2018-2019 reflètent la rétroaction intérimaire recueillie pendant le cycle III du Sondage sur la satisfaction des clients des services juridiques du ministère de la Justice Canada (SSC) (https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rrdpr/2012/sur/index.html).

⁵ Le cycle III du SSC s'est terminé en 2019-2020 et le rapport sur les Résultats du sondage – Cycle III (2016-2019) du SSC a été publié en janvier 2021 (https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/2019/sur/index.html).
⁶ Les résultats présentés pour 2020-2021 reflètent la rétroaction intérimaire recueillie pendant le cycle IV du SSC.

⁷ Les résultats présentés dans les RRM précédents quant au rendement des services juridiques par rapport aux normes de services étaient ventilés par dimension de service (réactivité/accessibilité, utilité, et respect des échéances). Depuis, ces résultats ont été regroupés en un seul indicateur du rendement des services juridiques par rapport aux normes de service. Ce faisant, une stratégie de pondération a été employée pour assurer une représentation précise de la rétroaction des clients. Par conséquent, le résultat de la cote moyenne globale de 2019-20 indiqué est retraité car il diffère de celui qui avait été signalé auparavant dans l'InfoBase du GC.

⁸ Voir la note 4.

⁹ Voir la note 5.

¹⁰ Voir la note 6.

Le Ministère effectue le Sondage sur la satisfaction des clients des services juridiques la comme approche normalisée permettant de mesurer la satisfaction des clients et d'aider à améliorer les services offerts. Les résultats présentés pour 2020-2021 reflètent la rétroaction intérimaire recueillie pendant le cycle IV du SSC. Les résultats cumulatifs présentés ci-dessus pour 2020-2021 démontrent que les cotes de satisfaction des clients pour l'ensemble de la qualité des services juridiques fournis par le ministère de Justice Canada continuent de dépasser la cible de 8,0. En outre, comme pour les résultats précédents recueillis dans le cadre du cycle III du SSC, le Ministère a continué de dépasser la cible de 8,0 dans ses résultats à l'égard du rendement des services juridiques selon les normes de service. Collectivement, les cotes pour l'ensemble de la qualité et du rendement des services indiquent que les utilisateurs des services juridiques se disent en grande partie satisfaits des services fournis par le ministère de Justice Canada.

En ce qui a trait au pourcentage de dossiers de litige réglés avec succès du point de vue du gouvernement du Canada, un taux de 92 % représente un pourcentage supérieur au résultat typique. En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 et la fermeture de plusieurs tribunaux durant la période visée, 58 % de moins de dossiers de litige ont été réglés comparativement aux années précédentes. Bien que le nombre de dossiers résolus ait diminué, certains facteurs comme le type de dossiers ou de problèmes résolus au cours de cette période, pourraient expliquer l'augmentation de 7% des dossiers résolus avec succès entre 2019-2020 et 2020-2021.

Analyse comparative entre les sexes plus

Les principes directeurs de l'analyse comparative entre les sexes plus le la plus le la principe de manière générale dans tous les travaux du Ministère en 2020-2021, y compris dans la prestation de services juridiques aux autres ministères clients et dans les avis que nous donnons au Cabinet pour aider à assurer des résultats inclusifs pour les Canadiens.

Le Ministère a également fourni des services de consultation en soutien au SCT et à la Commission de la fonction publique concernant plusieurs initiatives visant à rendre la fonction publique plus inclusive et représentative de la diversité de la population canadienne. Ces initiatives comprenaient :

- recueillir et analyser des données désagrégées plus riches sur la diversité, l'inclusion, la représentation et les expériences;
- lancement par le SCT d'un Centre sur la diversité et l'inclusion le chargé d'élaborer des initiatives en collaboration avec les réseaux d'employés et avec les groupes d'intervenants qui continuent de faire face à des obstacles à la représentation et à l'inclusion, et de favoriser un dialogue inclusif pour un changement positif;
- analyser les lois afin d'y apporter des changements potentiels pour éliminer encore plus d'obstacles à l'inclusion;
- proposer des modifications à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* le d'augmenter la diversité et l'inclusion au sein de tous les paliers de la fonction publique fédérale, ainsi que de réduire les partis pris et les obstacles auxquels les groupes en quête d'équité font face dans les systèmes de nomination et de dotation:
- examiner les processus de dotation dans le cadre du Programme fédéral de stages pour les Canadiens en situation de handicap^{xc};

- mettre en œuvre un nouveau Programme de gestion ciblée de la diversité; et
- établir des règlements visant à cibler de manière positive les personnes qui font partie d'un programme spécial au titre de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*^{xci} ou de la Charte.

Les considérations de l'ASC Plus ont également orienté les travaux du Ministère avec SP, l'ASFC et la GRC concernant la lutte contre la violence entre partenaires intimes et la violence fondée sur le sexe, et contre l'automutilation à l'aide d'une arme à feu, grâce à des mesures visant à réduire les crimes liés aux armes à feu et à décourager l'accès illicite aux armes à feu. Le projet de loi C-21^{xcii} a proposé un nouveau régime de signalement qui permettrait de présenter une demande à la cour afin qu'elle rende une ordonnance d'interdiction de possession d'armes à feu contre un individu qui représente un danger pour lui-même, sa famille ou les autres.

Expérimentation¹¹

Le Ministère a continué de chercher des occasions d'améliorer la prestation des services juridiques en explorant l'adoption de technologies émergentes. Cela comprenait la poursuite de mise à l'essai de nouveaux outils électroniques afin d'appuyer la gestion des litiges et des éléments de preuve, en plus de progresser vers l'acquisition, la mise en œuvre et l'adoption de nouvelles plateformes de gestion de la preuve. Ces outils devraient donner un nouvel aperçu des services offerts aux clients (p. ex., identification, conservation et collecte d'éléments de preuve).

Des services de consultation juridique ont appuyé l'exploration par le Ministère de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle, comme l'analyse prédictive, afin d'appuyer les activités et le processus décisionnel du gouvernement. Les travaux du groupe spécial sur l'intelligence artificielle sont toujours en cours.

Le ministère de la Justice Canada utilise actuellement un Sondage sur la satisfaction des clients relativement aux services juridiques offerts aux ministères et organismes gouvernementaux. Chaque ministère client reçoit le sondage sur une base cyclique de deux ans. En 2020, le Ministère a entrepris l'essai d'une plateforme différente pour recueillir de l'information sur la satisfaction des clients, et ce par l'entremise du Sondage instantané sur la satisfaction des clients (SISC) qui suit la réalisation des principaux jalons de certains dossiers individuels. Un projet pilote effectué de manière parallèle au SSC est en cours afin que le Ministère obtienne suffisamment de données pour évaluer la viabilité de la plateforme SISC.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

En tant que signataire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies^{xciv}, le gouvernement du Canada s'est engagé envers ses 17 objectifs de développement durable (ODD) et sa vision globale de ne laisser personne de côté. Par l'entremise du Secrétariat de l'accès à la justice, qui sert de centre de liaison, le ministère de la Justice Canada dirige les efforts du Canada visant à faire progresser l'ODD 16 à l'échelle nationale et à l'étranger. Cet objectif appelle à des sociétés pacifiques, justes et inclusives qui donnent accès à la justice à tous et à la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

¹¹ Le mot « expérimentation » est défini dans la section « Annexe : définitions » du présent rapport.

Le Ministère a également appuyé l'avancement du Programme 2030 en général, y compris les ODD 3 (bonne santé et bien-être), 5 (égalité des genres), 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (réduction des inégalités), 11 (villes et communautés durables), 12 (consommation et production responsables) et 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

Plusieurs initiatives ministérielles contribuent à faire progresser les ODD :

- Le rôle du ministère de la Justice Canada dans de nombreux processus de réforme internationaux (p. ex., la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international^{xcv}, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement^{xcvi}, et l'Organisation de coopération et de développement économique xcvii) appui l'ordre international basé sur des règles, qui vise à assurer l'accès à la justice et le respect de la primauté du droit à l'échelle internationale (ODD 16).
- Contributions aux réformes de l'Organisation mondiale du commerce xeviii et au niveau des Nations Unies en matière de règlement des différends investisseur et États^{xcix} aident à veiller à ce que les mécanismes internationaux soient inclusifs et assurent une meilleure représentation des sexes, en adoptant des mesures comme l'exigence de diversité des sexes parmi les conférenciers et les arbitres (ODD 5, 16).
- L'engagement du Canada envers le renforcement de son régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes^e inclut l'objectif de modernisation et d'expansion des réseaux de traités concernant l'extradition et l'entraide juridique. L'équipe de négociation des traités du Service d'entraide internationale^{ci} participe activement aux activités de plusieurs partenaires internationaux. Les traités visent à faciliter l'échange d'information et d'éléments de preuve entre le Canada et des états étrangers qui participent à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et les infractions connexes. Entre autres, le Canada participe à des forums internationaux et à des dossiers individuels afin de favoriser le recouvrement des produits de la criminalité et la lutte contre le crime organisé (ODD 16, cibles 16.4, 16.5, 16.6).
- Les obligations que le ministère de la Justice Canada impose à ses mandataires afin de certifier qu'ils ne commettent pas de corruption, ne font pas de lobbying et ne commettent pas d'actes criminels au Canada et à l'étranger (ODD 16, cible 16.5).
- Prestation d'aide en ce qui concerne les initiatives visant à rendre la fonction publique fédérale plus inclusive et représentative (ODD 10).
- Prestation d'un soutien en consultation juridique au SCT concernant les modifications à la Loi fédérale sur le développement durable^{cii}, qui sont entrées en vigueur en 2020, ainsi que concernant le Centre pour un gouvernement vert, qui est responsable de la mise en œuvre de l'objectif d'écologiser le gouvernement^{ciii} de la Stratégie fédérale de développement durable^{civ} (ODD 7, 11, 12, 13).
- Prestation de services de consultation juridique à l'égard de la Loi sur le casier judiciaire et des mesures visant à régler les inégalités systémiques durant la phase relative aux casiers judiciaires du système de justice pénale (ODD 10, 16).
- Prestation de services de consultation juridique à l'égard des efforts visant à lutter contre l'augmentation croissante et la prévalence des menaces posées par les groupes terroristes motivés par des idéologies (ODD 11).
- Prestation d'un soutien juridique dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du gouvernement concernant les politiques relatives aux armes à feu, notamment par de

nouveaux règlements, un nouveau décret d'amnistie et la présentation du projet de loi C-21 (ODD 11).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

| Budget principal des finances 2020-2021 | Dépenses prévues 2020-2021 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021 |
|---|-------------------------------|---|---|---|
| 210 473 297 | 210 473 297 | 271 847 121 | 228 106 265 | 17 632 968* |

^{*}L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par l'augmentation des dépenses salariales et liées aux régimes d'avantages sociaux des employés, entraîné par une augmentation des équivalents temps plein en 2020-2021 et la ratification de conventions collectives.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

| Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021 | Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021 | Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021 |
|---|--|---|
| 3 275 | 3 361 | 86* |

^{*}L'écart entre le nombre d'équivalents temps plein prévus et réels est largement attribuable aux ressources additionnelles qui ont été embauchées en prévision d'une augmentation de la demande à l'égard des services de consultation juridique, de contentieux et de rédaction législative dans certains domaines, notamment le soutien à la réponse du gouvernement à l'égard de la pandémie de COVID-19, le droit des Autochtones et le droit fiscal.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du ministère de la Justice Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{cv}.

Support au système de justice

Description

Le ministère de la Justice Canada joue un rôle essentiel afin d'assurer un système de justice équitable, pertinent et accessible. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre une vaste gamme d'intervenants, dont le Parlement, le pouvoir judiciaire, les ministères et organismes fédéraux, les partenaires des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, un large éventail d'organisations et d'intervenants non gouvernementaux et, en fin de compte, tous les Canadiens.

Résultats

Le Ministère élabore et coordonne l'ensemble des réformes législatives, des options stratégiques et des initiatives fédérales en matière de justice. Il met à l'essai des approches novatrices visant à renforcer le cadre juridique, notamment dans les domaines suivants : la justice pénale (y compris la détermination de la peine, la procédure pénale, la justice pénale pour les adolescents et la justice pour les victimes d'actes criminels), le droit de la famille et des enfants (y compris le mariage et le divorce), l'accès au système de justice, le bijuridisme le la personne, la protection des renseignements personnels, l'accès à l'information, les langues officielles et la justice autochtone.

Le Ministère soutient le système de justice en vue d'atteindre les trois principaux résultats suivants :

- 1. Les lois et les politiques respectent la primauté du droit et favorisent le respect des droits ainsi qu'un cadre juridique équitable, accessible et pertinent au Canada.
- 2. Le système de justice pénale soutient d'autres moyens de répondre aux causes et aux conséquences des infractions.
- 3. Les Canadiens qui ont des démêlés avec le système de justice bénéficient de l'accès aux services appropriés, permettant un système de justice équitable, opportun et accessible.

À mesure que le Ministère s'est efforcé d'obtenir ces résultats, il devait demeurer prêt à composer avec la rapidité avec laquelle les nouveaux enjeux stratégiques sont survenus ou ont évolué. Qui plus est, la nature variée des enjeux en matière de justice et le fait que le système de justice canadien ait plusieurs niveaux exigent la participation et la collaboration de nombreux partenaires et intervenants.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les défis auxquels le Ministère fait face concernant le maintien d'une capacité de répondre rapidement aux priorités stratégiques actuelles et futures, ainsi que l'importance de maintenir activement des relations avec les partenaires et les intervenants essentiels du système de justice. Pour atténuer les risques, le Ministère continuera de suivre les nouvelles tendances afin d'éclairer sa planification continue et prospective et de maintenir la capacité de réaction de ses politiques et programmes.

En mai 2020, afin de relever les défis auxquels les tribunaux faisaient face en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions connexes, un Comité d'action sur l'administration des tribunaux en réponse à la COVID-19^{cvi} a été mis sur pied afin d'assurer un leadership national

20 Résultats : ce que nous avons accompli

¹² Le bijuridisme désigne la coexistence de deux traditions juridiques au sein d'un même État. Puisque la common law et le droit civil y coexistent, dans les deux langues officielles, on dit du Canada qu'il est un pays bijuridique.

pour soutenir le travail des gouvernements provinciaux et territoriaux, des administrateurs judiciaires et d'autres fonctionnaires responsables de l'administration de la justice. Le comité d'action est coprésidé par le ministre fédéral de la Justice et le juge en chef du Canada, et compte parmi ses membres des fonctionnaires fédéraux et provinciaux du secteur de la justice. Il a tenu 14 réunions virtuelles et a publié 16 articles afin de promouvoir une approche nationale harmonisée pour rétablir en toute sécurité les activités des tribunaux canadiens durant la pandémie, et de répondre aux répercussions à long terme sur ces activités. Le Comité a élaboré des principes et des paramètres nationaux, a cerné des besoins communs et des solutions, et a fait la promotion de pratiques exemplaires. Il a amélioré l'échange d'information et la collaboration parmi ses membres, tout en jouant un rôle de leader clé durant la pandémie et en fournissant un exemple positif de coordination et de communication entre les administrations et les secteurs dans le but de préserver la continuité des activités des tribunaux.

Étant donné la pandémie de COVID-19, de nombreux programmes de financement ont été touchés par une diminution de la capacité des bénéficiaires de mener à bien leurs activités. Cela a fait en sorte que des fonds de programme n'ont pas été dépensés. Afin d'appuyer des projets dont l'exécution a été touchée par la pandémie et de gérer les fonds inutilisés, le Ministère a travaillé avec les clients pour réaffecter et rediriger les fonds aux priorités et aux programmes où des besoins avaient été cernés et où ils pouvaient être utilisés.

1. Résultat ministériel : Les lois et politiques respectent la règle de droit et favorisent le respect des droits ainsi qu'un cadre juridique équitable, accessible et pertinent au Canada

Le Ministère a œuvré pour renforcer la sûreté et la sécurité tout appuyant les efforts visant à transformer le système de justice pénale. Plus précisément, il a poursuivi ses efforts pour améliorer le système de justice pénale afin d'assurer que les Canadiens demeurent en sécurité, d'accroître l'efficacité et de réduire les délais pour tous les intervenants du système. Des travaux ont également été menés pour lutter contre la surreprésentation des Autochtones, des Noirs, ainsi que des membres de communautés marginalisées, tels que ceux ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, dans le système de justice pénale.

Le Ministère a maintenu son engagement à collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les gouvernements, les organisations et les collectivités autochtones, ainsi que d'autres pays, des organisations nationales et internationales, et une communauté de plus en plus diversifiée d'intervenants. Il a axé ses efforts sur l'identification des enjeux émergents et l'élaboration de diverses options (notamment des mesures stratégiques, législatives et opérationnelles), ainsi que sur la mise en œuvre de réformes pour améliorer les systèmes de justice pénale, de justice familiale et de justice pour adolescents, de même que pour promouvoir la confiance du public.

Afin d'aborder les problèmes systémiques liés aux politiques actuelles de détermination de la peine, le Ministère a dirigé des travaux d'élaboration de politiques et de rédaction législative pour appuyer la présentation du projet de loi C-22^{cvii}, *Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Les mesures de réforme proposées concernant la détermination de la peine visent à lutter contre la surreprésentation des

Autochtones, des Noirs et des membres de collectivités marginalisées en abrogeant les peines minimales obligatoires pour toutes les infractions liées aux drogues, une infraction liée au tabac et 13 infractions liées aux armes à feu. Ce projet de loi permettrait également une meilleure utilisation des ordonnances de sursis et obligerait les responsables de l'application de la loi et les procureurs à envisager des mesures de rechange pour les infractions de possession simple de drogues, notamment la déjudiciarisation, plutôt que de déposer des accusations ou d'intenter une poursuite. Dans le but de réduire la surreprésentation des Autochtones et de lutter contre le racisme systémique dans le système de justice canadien, le gouvernement fédéral a annoncé un financement de 49,3 millions de dollars dans l'énoncé économique de l'automne 2020^{cviii} afin d'appuyer la mise en œuvre des principes énoncés dans l'arrêt *Gladue*^{cix} dans le système de justice traditionnel.

Avec la présentation du projet de loi C-15^{cx}, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le ministère de la Justice Canada, appuyé par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, a respecté l'engagement du gouvernement à déposer un projet de loi qui établit un cadre pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au Canada. Ce projet de loi contribue également à répondre aux appels à l'action 43 et 44 de la Commission de vérité et réconciliation cxi (CVR), de même qu'aux appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées cxii (FFADA). À l'appui de ces travaux, une série de séances de mobilisation virtuelles ont été données sur une période de six semaines. L'objectif principal des séances était d'obtenir des commentaires et des conseils sur le texte législatif proposé. En général, l'appui à l'égard de la Déclaration des Nations Unies et de l'intention et des efforts du gouvernement à la mise en œuvre au Canada était élevé, et les commentaires reçus ont contribué grandement au projet de loi C-15. Le gouvernement a l'intention de travailler en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones afin d'élaborer un plan d'action pour atteindre les objectifs de la Déclaration et prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les lois fédérales soient harmonisées à celle-ci et conformes avec elle.

En 2020, le ministre de la Justice, avec l'appui du ministre des Relations Couronne-Autochtones, a présenté le projet de loi C-15, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, conformément à l'engagement du gouvernement du Canada.

À l'appui de ces travaux, une série de plus de 70 séances de mobilisation virtuelles ont été tenues auprès des chefs des Premières Nations, des Inuits et des Métis, des signataires de traités modernes, des organisations autochtones régionales, des organismes de femmes autochtones, des jeunes autochtones, des secteurs de l'industrie des ressources naturelles et de toutes les provinces et territoires.

Le Ministère a poursuivi ses travaux avec des partenaires du gouvernement fédéral afin de répondre aux appels à l'action de la CVR, notamment en ce qui concerne les sujets suivants :

- l'élaboration d'ententes sur l'administration de la justice avec les peuples autochtones, en établissant des tables de discussion avec plusieurs groupes (actuellement sept Premières Nations) afin d'explorer des ententes en vue de renforcer les systèmes de justice communautaires fondés sur les traditions juridiques autochtones et d'appuyer l'autodétermination (appel à l'action 42);

- l'élaboration d'un pacte de réconciliation : en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations et Inuit Tapiriit Kanatami, le Ministère a mené des travaux liés aux éléments juridiques du pacte provisoire, en plus de veiller à ce qu'il inclue un langage sacré et historique tenant compte des expériences autochtones et œcuméniques (appel à l'action 46);
- l'appui à la revitalisation des traditions juridiques autochtones : le ministère de la Justice Canada a fait preuve de leadership en faisant mieux connaître les lois autochtones et en faisant un premier pas vers la création d'un espace et le financement pour les traditions juridiques autochtones au sein du Canada (appel à l'action 50).

En conformité avec l'approche pangouvernementale du Canada à l'égard de la mise en œuvre des appels à l'action de la CVR, le Ministère a également offert un soutien à la sous-ministre dans son rôle en tant que membre du Comité des sous-ministres sur la réconciliation avec les Autochtones, qui supervise les progrès réalisés concernant les appels à l'action.

Le Ministère a travaillé avec Sécurité publique Canada afin d'élaborer des réponses au rapport final de l'enquête nationale sur les FFADA exiii et d'appuyer l'approche du gouvernement fédéral concernant la mise en œuvre des appels à la justice. Plus particulièrement, il a assuré la codirection de l'élaboration du thème de la justice dans le cadre de la composante fédérale (c.-à-d. la Voie fédérale exiv) du plan d'action national exp pour les FFADA. Ces travaux étaient orientés par les consultations auprès du Cercle national des familles et des survivants et d'autres groupes de travail. Bien que les restrictions liées à la COVID-19 aient considérablement nui aux activités de consultation et de participation prévues, le Ministère a pu participer à des rencontres virtuelles avec des partenaires et intervenants autochtones, les provinces, les territoires et d'autres ministères et organismes fédéraux. Cette approche collaborative a renforcé l'interconnectivité des domaines thématiques du plan d'action national et a contribué à la présentation d'un document narratif plus cohésif et complet ainsi que de nombreuses propositions d'initiatives visant à mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQOIA+13 autochtones.

Le Ministère a également obtenu d'importants nouveaux investissements pour renforcer la mise en œuvre des principes énoncés dans l'arrêt *Gladue*^{cxvi} à travers le système de justice pénale, ainsi que des nouveaux investissements pour mettre à l'essai les centres de justice communautaires. Ces démarches appuient la mise en œuvre des appels à la justice clés, ainsi que des appels à l'action de la CVR. En général, les travaux ont mené à un avancement important du plan d'action national^{cxviii} pour les FFADA et de sa composante la Voie fédérale^{cxviiii}.

¹³ 2ELGBTQQIA est une abréviation utilisée pour désigner les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuelles. Le « plus » (+) sert à indiquer l'inclusion d'autres identités.

Dans le contexte de la modernisation de la Loi sur la protection des renseignements personnels, le Ministère a dirigé une consultation publique interactive et accessible. complètement en ligne.

Cette initiative collaborative et créative a donné lieu à un processus de participation innovateur et accessible, qui a permis d'obtenir le point de vue de Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

- 57 observations écrites de divers intervenants
- plus de 1 100 réponses au sondage en ligne
- près de 300 commentaires écrits additionnels sur divers sujets

Le ministère de la Justice Canada était en train de planifier un grand processus de consultation publique à l'appui de ses travaux relatifs à l'examen et à la réforme de la Loi sur la protection des renseignements personnels^{cxix} lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé. L'objectif initial était d'organiser des tables rondes dans tout le pays afin de permettre aux fonctionnaires d'entendre directement l'opinion et les préoccupations des Canadiens concernant la Loi sur la protection des renseignements personnels et comment elle pouvait être modernisée pour répondre aux attentes contemporaines liées à la collecte, à la gestion, à la communication et à la divulgation des renseignements personnels. Étant donné l'incapacité de tenir des tables rondes en personne, le Ministère a élaboré une consultation complètement en ligne qui comprenait un document de travail, un forum de discussion et un sondage en ligne.

Le Ministère a reçu des observations écrites d'une variété d'intervenants, y compris du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, du Commissariat à l'information du Canada, de la Section du droit de la vie privée et de l'accès à l'information de l'Association du Barreau canadien, d'organismes publics fédéraux, de milieux universitaires canadiens et étrangers, d'entités du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, de défenseurs des libertés civiles, de partenaires autochtones, et de citoyens canadiens en général. Cette initiative collaborative et créative a donné lieu à un processus de participation innovateur et accessible, qui a permis d'obtenir le point de vue d'intervenants experts et de Canadiens à travers le pays concernant cette initiative stratégique importante.

En septembre 2020, le ministre de la Justice a présenté le projet de loi C-3^{cxx}, Loi modifiant la Loi sur les juges et le Code criminel. Les modifications proposées prévoient que pour être admissibles à une nomination à une cour supérieure provinciale, les candidats doivent accepter de participer à une formation continue sur les questions liées au droit relatif aux agressions sexuelles et au contexte social, ce qui inclut le racisme systémique et la discrimination systémique. Le contexte social est influencé par des facteurs sociétaux comme le sexe, l'origine ethnique, la religion, la culture, l'orientation sexuelle, des capacités mentales ou physiques différentes, l'âge, la situation socioéconomique et la connaissance des questions liées à la violence familiale et à la violence à l'égard des enfants. Les modifications au Code criminelexxi visent à accroître la transparence des décisions rendues dans les affaires d'agression sexuelle en obligeant les juges à fournir des motifs écrits ou à inscrire des motifs dans le dossier lorsqu'ils rendent leur décision.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le Ministère a entrepris beaucoup de sensibilisation auprès des partenaires provinciaux et territoriaux concernant les répercussions de la pandémie sur le système de justice pénale. Tirant parti des mesures d'efficience de la *Loi*

modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à certaines lois cxxii (ancien projet de loi C-75) et des leçons retenues à mesure que la pandémie progressait, le projet de loi C-23 cxxiii, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des changements connexes à d'autres lois (réponse à la COVID-19 et autres mesures) a été déposé. Le projet de loi C-23 vise à réduire les retards judiciaires en précisant et en élargissant la disponibilité des audiences à distance au moyen de la technologie audio et vidéo pour les accusés, en permettant aux jurés potentiels de comparaître par vidéoconférence lors de la sélection du jury, en permettant que la prise des empreintes digitales se fasse plus tard lorsqu'il n'est pas possible de le faire en temps habituel, et en élargissant et en mettant à jour le régime de télémandats actuel afin que plus de mandats de perquisition, d'ordonnances judiciaires et d'autorisations puissent être délivrés par télécommunication.

Résultats atteints en matière de support au système de justice

| Résultat ministériel | Indicateurs de rendement | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels 2018-2019 | Résultats réels 2019-2020 | Résultats réels 2020-2021 |
|---|---|----------------------------------|-----------------------------|---|---|--|
| Les lois et les politiques de Justice Canada respectent la règle de droit | La cote internationale du Canada en ce qui a trait à la règle de droit | Premier 10 % | Mars 2021 | 7,1 % (9°/126) ¹⁴ | 7,0 % (9°/128) ¹⁵ | Sans objet ¹⁶ |
| et favorisent le respect des droits et un cadre juridique équitable, accessible et pertinent au Canada | Pourcentage des Canadiens qui perçoivent le système de justice pénale comme étant a) juste et b) accessible | À déterminer 17 | À déterminer | 57 % des Canadiens ont confiance (modérée à élevée) que le système de justice pénale est juste 62 % des Canadiens ont confiance (modérée à élevée) que le système de justice pénale est accessible 18 | Sans objet ¹⁹ | 51 % des Canadiens ont confiance (modérée à élevée) que le système de justice pénale est juste 52 % des Canadiens ont confiance (modérée à élevée) que le système de justice pénale est accessible 20 |
| | Nombre de contestations constitution-nelles devant les cours d'appel provinciales et territoriales et la Cour suprême du Canada | À déterminer ²¹ | À déterminer | Cours d'appel provinciales/ territoriales : 56 Appels à la Cour suprême du Canada : 5 | Cours d'appel provinciales/ territoriales : 32 Cour d'appel fédérale : 3 Appels à la Cour suprême du Canada : 10 | Cours d'appel provinciales/ territoriales : 27 Cour d'appel fédérale : 5 Appels à la Cour suprême du Canada : 10 |

Remarque : Le Ministère procède actuellement à un examen approfondi de ses indicateurs de résultats ministériels, y compris les dates d'atteinte de la cible. Cet examen permettra d'évaluer et de modifier les indicateurs, le cas échéant, en vue d'assurer qu'ils soient régulièrement étayés par des données de haute qualité et disponibles.

Le Sondage national sur la justice de 2021 cxxiv demandait aux répondants d'indiquer leur niveau de confiance « aujourd'hui » (le jour du sondage), mais également « avant la pandémie ». Les pourcentages présentés ci-dessus pour 2020-2021 reflètent les réponses quant au niveau de confiance « le jour du sondage » (51 % des Canadiens ont confiance modérée à élevée que le

26 Résultats : ce que nous avons accompli

¹⁴ World Justice Project, Rule of Law Index 2019 (https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP-ROLI-2019-Single%20Page%20View-Reduced_0.pdf) (lien n'est disponible qu'en anglais).

¹⁵ World Justice Project, Rule of Law Index 2020 (https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP-ROLI-2020-Online_0.pdf) (lien n'est disponible qu'en anglais).

¹⁶ Le résultat de 2021 devrait être disponible dans l'indice de l'état de droit (Rule of Law Index) 2021 du World Justice Project, lequel devrait être publié en 2022.

¹⁷ Examen en cours pour l'établissement de la cible.

¹⁸ Sondage national sur la justice de 2018, Rapport final (https://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/poref/justice_canada/2019/061-18-f/index.html).

¹⁹ Le Sondage national sur la justice n'a pas été réalisé en 2019 en raison de la période électorale. En raison des impacts de la pandémie de COVID-19, le Sondage national sur la justice de 2020 a été annulé. Les données les plus récentes qui sont disponibles ont été recueillies en 2021.

²⁰ Sondage national sur la justice de 2021, Rapport final (https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/snj-njs.html).

²¹ La mesure ne se prête pas bien à l'établissement d'une cible. L'indicateur est mieux adapté pour démontrer des tendances.

système de justice pénale est juste, et 52 % que le système de justice pénale est accessible). Ces résultats représentent une baisse notable par rapport aux réponses reçues quant au niveau de confiance « avant la pandémie » (55 % et 62 % respectivement), qui étaient plus alignés avec les résultats des années précédentes. La diminution des pourcentages de 2018-2019 à 2020-2021 pourrait avoir été influencée par plusieurs facteurs, tels que la distinction dans la question en termes de confiance avant et après la pandémie, les impacts de la pandémie, ou d'autres facteurs sociopolitiques, à savoir une attention accrue sur le racisme systémique dans le système de justice pénale.

L'indicateur lié au nombre de contestations constitutionnelles ne se prête pas bien à l'établissement d'une cible et est mieux adapté pour démontrer des tendances. Ainsi, l'indicateur permet au Ministère de cerner les questions d'intérêt (p. ex. questions de droit relatives à l'immigration et au statut de réfugié comme l'Entente sur les tiers pays sûrs; questions de droit criminel liées aux armes à feu, aux réformes en détermination de la peine, à la défense d'intoxication volontaire, à la fouille des appareils électroniques).

2. Résultat ministériel : Le système de justice pénale soutient d'autres moyens de répondre aux causes et aux conséquences des infractions

À l'appui des travaux stratégiques en cours visant à concevoir et à mettre en œuvre des mesures alternatives pour répondre aux causes et aux conséquences de la délinquance, le Ministère a continué à concentrer ses efforts sur le renforcement du système de justice pénale afin d'assurer la sécurité du public, tout en s'attaquant aux inégalités systémiques à toutes les étapes du système de justice pénale.

En outre, le Ministère a continué de fournir du financement aux provinces, aux territoires et à des organisations non gouvernementales à l'appui de la prestation de services et de programmes, par l'entremise du Programme de financement des services de justice pour les jeunes^{cxxv}, du Fonds du système de justice pour les jeunes^{cxxvi}, du Programme de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation^{cxxvii}, du Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie^{cxxviii} et du Programme de justice autochtone^{cxxix}.

Le Ministère a continué à aider les provinces et les territoires à offrir un éventail de programmes et de services ciblant les adolescents en conflit avec la loi. Le Programme de financement des services de justice pour les jeunes et l'accent sur les solutions de rechange pour les infractions commises par les adolescents, comme la déjudiciarisation, les mesures et les sanctions extrajudiciaires; la réadaptation et la réinsertion; la mise en liberté provisoire par voie judiciaire, les programmes de soutien intensif et de supervision; ainsi que la concertation ou autres sanctions communautaires. Le financement offert en vertu du Programme de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation exxxi permet d'effectuer des évaluations spécialisées et à offrir des services de traitement aux adolescents ayant des problèmes de santé mentale et qui ont été déclarés coupables de certaines infractions. Le Ministère a également continué à collaborer avec d'autres ministères fédéraux et à renforcer ses partenariats afin de mieux déterminer des réponses stratégiques et en termes de programmes concernant la déjudiciarisation pour les jeunes à risque.

Afin de contribuer à l'avancement de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances cxxxiii, le Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie cxxxiii du ministère de la Justice Canada a continué à fournir des fonds aux provinces et aux territoires participants. Ce programme permet d'offrir un traitement sous surveillance judiciaire et des services communautaires de soutien pour des délinquants non violents aux prises avec une consommation problématique de substance. Le programme a affecté 3,7 millions de dollars aux coûts de fonctionnement de 13 tribunaux de traitement de la toxicomanie.

Grâce au Programme de justice autochtone cxxxiv, le Ministère a offert du financement à 197 programmes de justice communautaires destinés aux Autochtones offrant des services à plus de 650 collectivités et des solutions de justice réparatrice de rechange aux processus de justice traditionnels qui sont adaptées à la culture dans les circonstances appropriées. Ces programmes sont conçus pour refléter la culture, les valeurs et les besoins particuliers en matière de justice dans les collectivités qu'ils desservent.

En travaillant en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, le Ministère continue d'examiner les possibilités législatives, de programme et de politique afin de promouvoir le recours à la justice réparatrice dans le système de justice pénale. La justice réparatrice a pour but de réparer les préjudices causés par un crime en offrant aux victimes, aux délinquants et à la collectivité l'occasion de communiquer et de parler des causes, des circonstances et des répercussions d'un crime ainsi que de cerner les besoins de chacun et d'y répondre.

Résultats atteints en matière de support au système de justice

| Resultats a | illennis en matiere de su | pport au | port au systeme de justice | | | | |
|---|--|--|-----------------------------|---|---|---|--|
| Résultat ministériel | Indicateurs de rendement | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels 2018-2019 | Résultats réels 2019-2020 | Résultats réels 2020-2021 | |
| justice pénale soutient d'autres moyens de répondre aux | Nombre et type de programmes/ processus de justice réparatrice offerts | Maintenir le niveau de référence de 448 ou plus | Mars 2021 | 448 programmes de justice réparatrice ²² | 448 programmes de justice réparatrice ²³ | 450 programmes de justice réparatrice ²⁴ | |
| causes et aux conséquences des infractions | Nombre de personnes ayant eu recours aux programmes/ processus de justice réparatrice offerts ²⁵ | À déterminer | À déterminer | Sans objet | Sans objet | 200 2020-2021 450 programmes de justice réparatrice ²⁴ jet Sans objet Sans objet Sans objet ²⁸ Sans objet ²⁹ Sans objet ²⁹ | |
| | Nombre/ pourcentage de peines purgées au sein de la collectivité imposées par un tribunal comparativement au nombre/ pourcentage de peines d'emprisonnement | 35 % peines d'emprison -nement | Mars 2025 | 46 % des adultes ont reçu une peine d'emprison- nement ²⁶ | 48 % des adultes ont reçu une peine d'emprison- nement ²⁷ | Sans objet ²⁸ | |
| | Pourcentage de personnes dirigées vers un programme de justice autochtone et qui y ont participé | 90 % ou plus | Mars 2022 | 88 % | 89 % | Sans objet ²⁹ | |
| | Pourcentage de cas portés devant les tribunaux de la jeunesse qui reçoivent une peine ne comportant pas de placement sous garde comparativement aux années précédentes déclarées | 85 % ou plus | Mars 2021 | 88 % ³⁰ | 88 % ³¹ | Sans objet ³² | |
| | Pourcentage de cas identifiés et admissibles au placement et à la surveillance qui reçoivent un traitement spécialisé dans le cadre du programme intensif de réadaptation | 100 % | Mars 2021 | 100 % | 100 % | 100 % | |

²² Le Répertoire de la justice réparatrice (https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jr-rj/rch-sch.aspx) ne fournit des informations que sur le nombre de programmes de justice réparatrice disponibles qui ont été auto-déclarés. Veuillez noter que les programmes déclarés dans le Répertoire n'ont pas tous recu du financement du ministère de la Justice Canada.

²³ Voir la note 22.

²⁴ Voir la note 22.

²⁵ Indicateur de résultat ministériel en cours d'examen en raison de difficultés liées à la disponibilité des données.

²⁶ En 2018-2019, 46 % des adultes reconnus coupables en vertu du *Code criminel* (à l'exception des délits de la route) ont reçu une peine d'emprisonnement (Statistique Canada, Tableau 35-10-0031-01 Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, causes avec condamnation selon la peine la plus sévère, https://doi.org/10.25318/3510003101-fra).

condamnation selon la peine la plus sévère, https://doi.org/10.25318/3510003101-fra).

²⁷ En 2019-2020, 48 % des adultes reconnus coupables en vertu du *Code criminel* (à l'exception des délits de la route) ont reçu une peine d'emprisonnement (Statistique Canada, Tableau 35-10-0031-01 Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, causes avec condamnation selon la peine la plus sévère, https://doi.org/10.25318/3510003101-fra).

²⁸ Les données les plus récentes publiées par Statistique Canada datent de 2019-2020.

²⁹ Le résultat le plus récent étant disponible est celui de 2019-2020.

³⁰ En 2018-2019, 12 % des adolescents reconnus coupables en vertu du *Code criminel* (à l'exception des délits de la route) ont reçu une peine de placement sous garde, tandis que 88 % ont reçu une peine ne comportant pas de placement sous garde (Statistique Canada, Tableau 35-10-0042-01 Tribunaux de la jeunesse, causes avec condamnation selon la peine la plus sévère, https://doi.org/10.25318/3510004201-fra).

³¹ En 2019-2020, 12 % des adolescents reconnus coupables en vertu du *Code criminel* (à l'exception des délits de la route) ont reçu une peine de placement sous garde, tandis que 88 % ont reçu une peine ne comportant pas de placement sous garde (Statistique Canada, Tableau 35-10-0042-01 Tribunaux de la jeunesse, causes avec condamnation selon la peine la plus sévère, https://doi.org/10.25318/3510004201-fra).

³² Les données les plus récentes publiées par Statistique Canada datent de 2019-2020.

Remarque: Le Ministère procède actuellement à un examen approfondi de ses indicateurs de résultats ministériels, y compris les dates d'atteinte de la cible. Cet examen permettra d'évaluer et de modifier les indicateurs, le cas échéant, en vue d'assurer qu'ils soient régulièrement étayés par des données de haute qualité et disponibles.

Selon les données disponibles, 450 programmes de justice réparatrice ont été déclarés dans le Répertoire de la justice réparatrice du ministère de la Justice Canada^{cxxxv} en 2020-2021, ce qui représente deux programmes de plus que les 448 déclarés en 2019-2020. Des 450 programmes de justice réparatrice, 197 étaient des programmes de justice autochtone.

Le pourcentage de cas identifiés et admissibles au placement et à la surveillance recevant un traitement spécialisé dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation a été maintenu à 100 %.

3. Résultat ministériel : Les Canadiens qui ont des démêlés avec le système de justice bénéficient de l'accès aux services appropriés, permettant un système de justice équitable, opportun et accessible

Grâce au Programme d'aide juridique cxxxvi, au Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones cxxxvii, et aux ententes sur les services d'accès à la justice dans les territoires cxxxviii, le Ministère a continué de verser des fonds aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour la prestation de services d'aide juridique aux personnes défavorisées sur le plan économique, pour les programmes publics d'éducation et d'informations juridiques et pour les services d'assistance parajudiciaire aux Autochtones. Ces derniers permettent de faire en sorte que les Autochtones (y compris les personnes accusées, les victimes, les témoins et les membres de la famille) reçoivent la représentation et les services dont ils ont besoin pour naviguer le système de justice pénale. Selon les données les plus récentes disponibles³³, les conseillers parajudiciaires ont offert 150 018 services judiciaires et extrajudiciaires à plus de 69 000 Autochtones ayant eu des démêlés avec le système de justice pénale sur une période d'un an.

Le Programme juridique de partenariats et d'innovation (PJPI) appuie des activités qui tiennent compte efficacement des conditions changeantes touchant la politique canadienne en matière de justice. Le PJPI a lancé et complété un appel de propositions dans le cadre de l'initiative sur le harcèlement en milieu de travail afin de trouver des projets ciblant cette problématique dans les industries de l'hôtellerie et des services ainsi que les milieux de travail à prédominance masculine. Dix projets ont été approuvés. L'obligation d'effectuer une ACS Plus aide à faire en sorte que les bénéficiaires du financement adoptent de manière proactive et significative une approche axée sur le sexe et la diversité lorsqu'ils planifient et conçoivent leur projet et lorsqu'ils mènent leurs activités. Cette exigence a pour but d'aider s'assurer que les projets réussissent à mieux atteindre et répondre aux besoins de divers groupes, ainsi qu'à éliminer les obstacles systémiques potentiels à l'accès aux services.

De plus, le PJPI a offert un financement d'environ un million de dollars aux organismes de vulgarisation et d'information juridiques provinciaux (et à leurs homologues territoriaux) afin de répondre à la demande accrue d'information et de conseils liés à la pandémie de COVID-19. Les enjeux prioritaires visés concernaient le droit de l'emploi, le droit de la famille, l'hébergement, la santé publique, les petites entreprises, les finances, la faillite et la planification de la succession.

_

³³ Les données les plus récentes disponibles datent de l'exercice 2018-2019.

Le financement accordé appuyait également la fourniture de renseignements sur les procédures judiciaires durant la pandémie.

En collaboration avec le Centre de droit autochtone, le PJPI a poursuivi ses travaux concernant la revitalisation des lois et des traditions juridiques autochtones. Cette initiative, qui contribue à répondre à l'appel à l'action 50, appuiera le renouvellement des relations avec les peuples autochtones grâce au financement de projets dans tout le Canada qui favorisent l'élaboration, l'utilisation et la compréhension des lois autochtones. Ces projets visent également à améliorer l'égalité pour les personnes autochtones dans le système de justice pénale du Canada. Au total, 21 projets représentant environ 9,5 millions de dollars ont été annoncés.

Le Ministère dirige la Stratégie fédérale d'aide aux victimes cxl, qui entreprend des initiatives de politique et de programme visant à accroître l'accès à la justice pour les victimes et les survivants d'actes criminels, ainsi qu'à leur accorder une voix plus efficace dans le système de justice pénale. Dans le cadre de cette Stratégie, le Ministère gère le Fonds d'aide aux victimes cxli.

Le financement offert en 2020-2021 dans le cadre du Fonds d'aide aux victimes cxlii a aidé à répondre aux besoins des victimes d'actes criminels³⁴ et de leur famille. Le Ministère a lancé un appel de propositions ciblé afin d'appuyer des organisations non gouvernementales d'éducation et d'information juridiques publiques qui traiteraient de la maltraitance et de la négligence des personnes âgées. Au total, neuf projets ont été approuvés. Cette initiative a permis aux organisations d'entreprendre plusieurs activités de soutien pour les personnes âgées victimes de maltraitance et de négligence. Par exemple, des fonds ont été octroyés à Éducaloi^{cxliii}, une organisation visant à améliorer l'accès à la justice au Québec, afin qu'elle puisse travailler avec des organismes communautaires pour mieux comprendre les besoins des personnes âgées et améliorer ses documents d'information, ses activités et ses outils sur la maltraitance de ces personnes. Les personnes âgées profiteront de meilleures connaissances sur leurs droits et d'un meilleur accès à des renseignements juridiques pertinents. Le Ministère a également entamé des travaux pour combler les lacunes en matière de données nationales sur la question de la maltraitance des personnes âgées. Il a également collaboré avec Emploi et Développement social Canada afin de planifier des consultations publiques sur l'élaboration d'une définition fédérale.

Le gouvernement a renouvelé le financement qu'il fournit aux provinces et aux territoires pour les unités de liaison pour l'information à l'intention des familles calie dans le cadre du Fonds d'aide aux victimes. Ce financement a été prolongé de trois ans, ce qui a mené à l'approbation de 13 projets. Le gouvernement a également renouvelé le financement offert aux organismes communautaires pour trois exercices supplémentaires. Douze projets ont été approuvés dans le cadre de ce financement.

Le Ministère a continué à fournir un soutien en matière de politique et de programme aux centres d'appui aux enfants à travers le Canada afin de venir en aide aux enfants et aux jeunes victimes d'agression et à leur famille. Notamment, un financement additionnel a été octroyé à 21 centres afin qu'ils puissent obtenir de manière urgente des ressources nécessaires, comme du personnel

Ministère de la Justice Canada 31

³⁴ Une partie du Fonds d'aide aux victimes, dans le cadre de la Stratégie fédérale d'aide aux victimes, est destinée exclusivement aux projets et aux activités qui répondent aux besoins des victimes vulnérables, notamment les victimes de la traite de personne, les victimes d'infractions sexuelles, les victimes de maltraitance et de négligence envers les aînés, les enfants victimes et les victimes des collectivités éloignées, rurales et autochtones.

supplémentaire, de l'équipement de protection individuelle, de la formation et de la technologie, et mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille durant la pandémie de COVID-19.

Par ailleurs, par l'intermédiaire du Fonds d'aide aux victimes, le Ministère a continué de verser des fonds à cinq provinces et territoires pour appuyer leurs programmes de prestation d'avis juridiques indépendants à l'intention des victimes d'agression sexuelle. Trois administrations ont élargi leurs programmes afin d'inclure une représentation juridique indépendante pour les victimes d'agression sexuelle particulièrement dans le cas d'audiences sur l'admissibilité d'une preuve d'antécédents sexuels et de demandes de documents en possession d'un tiers. Onze projets appuyant la prestation de services aux victimes et aux survivants de la traite de personnes ont également été financés grâce au Fonds d'aide aux victimes.

De plus, dans le cadre de la Stratégie, le Ministère a tenu des événements afin d'accroître la sensibilisation, d'échanger des renseignements et d'approfondir les connaissances parmi les professionnels en matière de justice pénale et les organismes de services aux victimes en ce qui concerne les questions actuelles et émergentes touchant les victimes et les survivants d'actes criminels. En collaboration avec un comité organisateur national, le Ministère a organisé la 15^e semaine annuelle des victimes et des survivants d'actes criminels^{cxlv}, dans le cadre de laquelle un symposium fédéral virtuel a été tenu et 90 activités locales ont été menées dans tout le pays. À l'appui de la mise en œuvre de la *Charte canadienne des droits des victimes* (CCDV), des documents d'éducation et d'information juridiques publiques ont été traduits en 11 langues autochtones, et un financement a été offert à tous les gouvernements provinciaux et territoriaux pour les projets et les activités liés à la CCDV.

Le Ministère a également continué à travailler en étroite collaboration avec le ministère des Femmes et Égalité des genres Canada et d'autres ministères fédéraux à la mise en œuvre de la stratégie fédérale visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe^{cxlvii} et à l'élaboration d'un plan d'action national pour lutter contre ce type de violence. Il a aussi travaillé avec des fonctionnaires fédéraux-provinciaux-territoriaux pour commencer à mettre à jour le Guide sur la traite des personnes à l'usage des praticiens de la justice pénale^{cxlviii}. Il s'agit de l'un des engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024^{cxlix}.

Par l'intermédiaire du Fonds canadien de justice familiale^{cl}, le Ministère a appuyé la prestation de programmes de justice et de services appropriés pour les familles vivant une séparation ou un divorce. À l'aide de ce financement, les provinces de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador ont entamé des travaux relativement à la mise en œuvre de la disposition sur les langues officielles de la *Loi sur le divorce^{cli}*. En outre, 21 projets ont reçu du financement afin d'appuyer des initiatives comme Le Petit Pont^{clii}, une organisation non gouvernementale du Québec. Les fonds ont été utilisés pour offrir des séances de coaching aux familles (en particulier aux parents qui vivent un conflit important) pour les aider à s'adapter dans le contexte d'une séparation ou d'un divorce, dans le but de protéger l'intérêt supérieur des enfants.

Le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre

avenir^{cliv} du gouvernement. Ces fonds, accordés à 16 organisations/associations, quatre établissements académiques et quatre gouvernements provinciaux, ont aidé à accroître la capacité du système de justice et de ses intervenants pour offrir des services juridiques dans les deux langues officielles et accroître la disponibilité des renseignements juridiques aux collectivités de langue officielle en situation minoritaire. Les projets étaient axés sur la sensibilisation, l'appui aux activités de vulgarisation d'informations juridiques, l'élaboration d'outils linguistiques et la prestation de formation aux professionnels de la justice. Par exemple :

- Le Projet d'accès à la justice du Réseau des Chercheures africaines (RECAF), une organisation communautaire de Toronto, a permis de mieux faire connaître divers droits et diverses obligations grâce à la tenue d'ateliers gratuits en français offerts à 134 participants provenant de collectivités multiculturelles.
- Le Programme de formation linguistique judiciaire à l'intention des procureurs de la Couronne provinciaux, des avocats de l'aide juridique, des greffiers et des agents de probation, offert par le Centre canadien de français juridique clv, une organisation non gouvernementale du Manitoba, a tenu 27 séances de formation.

Néanmoins, plusieurs projets bénéficiaires d'un financement ont été touchés en raison de l'incapacité de tenir des séances de formation en personne. Par conséquent, certains fonds qui avaient été réservés pour des activités de formation ont été réaffectés à d'autres projets. Étant donné la pandémie, les organisations ont dû repenser leur façon d'offrir de la formation et passer, dans la mesure du possible, à une formation en ligne plutôt qu'en personne.

Par l'intermédiaire du Fonds pour l'application de la *Loi sur les contraventions* clvi, le Ministère a fourni des ressources financières à six provinces et à une municipalité où le régime de la *Loi sur les contraventions* clvii est en vigueur et où il n'y a aucune obligation provinciale de respecter les droits en matière de langues officielles du contrevenant. Ces fonds permettent de veiller à ce que les droits linguistiques soient respectés dans le cadre de l'administration et de l'exécution des contraventions fédérales et à ce que les Canadiens touchés aient accès à des communications dans la langue officielle de leur choix dans les régions désignées, et à ce qu'ils reçoivent des services judiciaires dans la langue officielle de leur choix à n'importe quel palais de justice.

Le Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels^{clviii} (BOFVAC), qui exerce ses fonctions indépendamment du gouvernement fédéral, a fourni des services directs d'information, d'aiguillage, et d'examen de plaintes à ses principaux clients : victimes, membres de la famille des victimes ou leurs représentants, organismes de services aux victimes et autres intervenants. Au total, le BOFVAC a offert des services à 644 clients au cours de la période visée.

Résultats atteints en matière de support au système de justice

| Résultat ministériel | Indicateurs de rendement | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels 2018-2019 | Résultats réels 2019-2020 | Résultats réels 2020-2021 |
|---|--|----------------------|-----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Les Canadiens qui ont des démêlés avec le système de justice bénéficient de l'accès aux services appropriés, permettant un système de | Pourcentage de fonds du gouvernement fédéral auxquels ont accès les provinces, les territoires, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants afin d'assurer la prestation de services ciblés conformément aux priorités fédérales | 100 % | Mars 2021 | 98 % | 98 % | 98 % |
| justice équitable, opportun et accessible | Pourcentage de clients du Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones indiquant un niveau de satisfaction de « satisfait » ou « très satisfait » pour l'utilité de l'information fournie | 80 % ou plus | Mars 2023 | Sans objet ³⁵ | Sans objet ³⁶ | Sans objet ³⁷ |
| | Nombre de fois qu'un avocat de garde a fourni de l'aide dans des affaires criminelles | 1 000 000 ou plus | Mars 2021 | 1 020 718 ³⁸ | 1 036 525 ³⁹ | Sans objet ⁴⁰ |
| | Nombre de demandes complètes de services d'aide juridique en matière criminelle approuvées | 270 000 ou plus | Mars 2021 | 270 274 ⁴¹ | 253 786 ⁴² | Sans objet ⁴³ |
| | Pourcentage des demandes ou des plaintes des clients du Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC) qui sont évaluées et auxquelles on a donné suite | 100 % | Mars 2021 | 100 % | 100 % | 100 % |

Remarque : Le Ministère procède actuellement à un examen approfondi de ses indicateurs de résultats ministériels, y compris les dates d'atteinte de la cible. Cet examen permettra d'évaluer et de modifier les indicateurs, le cas échéant, en vue d'assurer qu'ils soient régulièrement étayés par des données de haute qualité et disponibles.

34 Résultats : ce que nous avons accompli

³⁵ Indicateur de résultat ministériel en cours d'examen. Le sondage auprès des clients du programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones n'est réalisé qu'à tous les cinq ans, dans le cadre des évaluations de programme. La prochaine évaluation est prévue pour l'année fiscale 2022-2023. ³⁶ Voir la note 35.

³⁷ Voir la note 35.

³⁸ Aide juridique au Canada en 2018-2019 (https://canada.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/aide-aid/1819/index.html).

³⁹ Aide juridique au Canada en 2019-2020 (https://canada.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/aide-aid/1920/index.html).

⁴⁰ Les résultats pour 2020-2021 seront publiés dans le rapport annuel 2020-2021 sur l'aide juridique au Canada, qui devrait être disponible en 2022.

⁴¹ Voir la note 38.

⁴² Voir la note 39.

⁴³ Voir la note 40.

Les résultats ci-dessus démontrent que le pourcentage de fonds fédéraux auxquels ont accès les provinces, les territoires, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants pour offrir des services ciblés à l'appui des priorités fédérales correspond aux pourcentages des périodes de rapport précédentes. Bien qu'ils soient légèrement en dessous de la cible ministérielle, ils demeurent stables à 98 %, malgré la pandémie de COVID-19.

La diminution des demandes d'aide juridique en matière pénale est liée à de vastes changements dans les politiques provinciales et la prestation de services d'aide juridique, ainsi qu'à d'autres facteurs. Elle n'indique pas une réduction des services d'aide juridique. Par exemple, au Québec, un programme permettant aux avocats de la défense et à la Couronne de traiter des infractions mineures à l'extérieur du système judiciaire gagne en popularité, et la diminution du nombre de prestataires de l'aide sociale et de la délinquance pourrait également jouer un rôle. L'Alberta offre maintenant des services améliorés d'avocats de garde dans un plus grand nombre de tribunaux, pour tenter de résoudre les problèmes avant un procès. La province fournit également des avocats de service dans des tribunaux spécialisés, et a simplifié son processus de demande afin de présélectionner les clients pour déterminer leur admissibilité à l'aide juridique. Par conséquent, les clients non admissibles ne remplissent plus de demandes.

Les résultats ci-dessus liés au BOFVAC indiquent que le pourcentage de demandes ou de plaintes des clients qui ont été évaluées et auxquelles on a donné suite se maintient avec succès à 100 %, ce qui est conforme à la cible établie.

Analyse comparative entre les sexes plus

Afin d'aider à réduire les inégalités au Canada et à répondre aux besoins diversifiés des différents groupes de personnes et de favoriser des résultats équitables et inclusifs pour les Canadiens, le Ministère a pris en compte des considérations liées à l'analyse comparative entre les sexes plus^{clix} (ACS Plus) à travers ses différents programmes et initiatives relevant de la responsabilité essentielle du support au système de justice.

Les négociateurs du ministère de la Justice Canada ont continué d'intégrer une lentille d'ACS Plus à leurs travaux en matière d'ententes sur l'administration de la justice avec les peuples autochtones, à partir de la phase d'élaboration et de négociation jusqu'à la phase des ententes définitives et de leur mise en œuvre.

En outre, le Ministère a appliqué une lentille d'ACS Plus à son travail relatif à la rédaction de l'exposé narratif fédéral sur la Justice, dans le cadre du plan d'action national^{clx} en réponse au rapport final de l'enquête nationale sur les FFADA^{clxi}. Plus précisément, cet exposé narratif porte sur les obstacles auxquels font face les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. L'exposé fédéral complet a orienté l'élaboration du chapitre fédéral du plan d'action national (la Voie fédérale^{clxii}), avec les commentaires reçus de tous les partenaires clés, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux, les chefs autochtones et les familles et survivants.

À l'appui de la modernisation de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*^{clxiii}, le Ministère a dirigé l'élaboration de politiques collaboratives, inclusives et adaptées au contexte en mettant l'accent sur les questions de protection de renseignements personnels qui sont

importantes pour les personnes et les collectivités autochtones. Dans le cadre de ces travaux, il a dirigé une consultation publique accessible en ligne afin d'obtenir une grande variété de points de vue et de commentaires. Cette consultation a fait appel aux partenaires autochtones dans le but d'élaborer une meilleure compréhension de leurs points de vue sur la protection des renseignements personnels dans le secteur public.

Afin d'appuyer l'intégration de l'ACS Plus dans les programmes, les politiques et les lois en matière de justice pénale, l'initiative sur l'état du système de justice pénale a publié plusieurs nouvelles données et nouveaux produits d'analyse permettant d'évaluer les expériences sexospécifiques des femmes comme victimes, survivantes, accusées et délinquantes. Le rapport sur l'état du système de justice pénale de 2020 clxiv, qui met l'accent sur les femmes, adopte une approche fondée sur l'ACS Plus pour faire état du rendement du système de justice pénale, en examinant la prévalence et la nature des démêlés avec le système d'un point de vue sexospécifique. Lorsque les données étaient disponibles, l'analyse a permis d'examiner l'intersection entre le sexe et d'autres caractéristiques comme l'âge, l'identité autochtone, le statut d'immigrant, l'invalidité, l'orientation sexuelle et l'ethnicité. En plus du rapport, le tableau de bord en ligne sur l'état du système de justice pénale^{clxv} a été mis à jour et comprend maintenant un nouveau thème basé sur la population qui est axé sur les femmes, ce qui inclut des données préalablement triées sur les indicateurs de rendement pouvant être désagrégés par sexe ou genre, ainsi que des pages axées spécifiquement sur les expériences des femmes et des filles autochtones. Cette initiative aidera à veiller à ce que les responsables des politiques possèdent les données dont ils ont besoin pour mieux adapter les interventions et répondre aux besoins des femmes qui interagissent avec le système de justice pénale.

Expérimentation⁴⁴

Le Ministère demeure résolu à faire preuve d'innovation et à améliorer la conception et la prestation de ses programmes. Il continue également à chercher des occasions d'améliorer l'accessibilité de l'information sur la justice, les consultations, la sensibilisation et la prestation des services.

Le ministère de la Justice Canada procède à une expérimentation concernant les projets pilotes visant l'établissement d'ententes distinctes sur l'administration de la justice avec les peuples autochtones qui ne font pas partie des tables de discussion sur la reconnaissance des droits autochtones et de l'autodétermination clavi. Il négocie également des ententes distinctes avec plusieurs Premières Nations, et ces ententes sont suffisamment souples pour fonctionner avec des petites et des grandes collectivités autochtones. Peu importe la taille de la table de négociation, le Ministère est conscient des besoins spécifiques de chaque Première Nation alors qu'ils prennent le contrôle de certains domaines de gouvernance. Qu'il soit question de renforcement des capacités ou de mise en application, les tables sont ambitieuses et démontrent un degré de collaboration nouveau et qui pourrait servir de modèle à d'autres tables.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le Secrétariat de l'accès à la justice du ministère de la Justice Canada appuie le Ministère dans son rôle de chef de file chargé de faire progresser l'Objectif de développement durable 16, et sert de centre de liaison pour les efforts du gouvernement visant à promouvoir l'accès à la justice

⁴⁴ Le mot « expérimentation » est défini dans la section « Annexe : Définitions » du présent rapport.

pour tous, à l'échelle nationale et internationale, par l'entremise de partenariats avec les représentants de gouvernements et de la société civile d'ici et d'ailleurs. Dans le cadre de ces efforts, le ministère de la Justice Canada a organisé la semaine internationale de la justice 2020 virtuelle clavii, en collaboration avec les Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), et le Partenariat pour le gouvernement ouvert. Cette activité a rassemblé des responsables de la justice à travers du monde, qui ont pu discuter des façons de faire progresser l'ODD 16 et de faciliter l'accès à la justice dans le contexte de la pandémie et du rétablissement. Le Ministère a également été l'un des hôtes de la table ronde mondiale virtuelle de l'OCDE sur la justice accessible et centrée sur le justiciable claviii en 2021, qui a offert aux pays membres de l'OCDE l'occasion de s'échanger des pratiques exemplaires et des innovations afin de promouvoir une justice centrée sur le justiciable.

Le Ministère collabore avec Statistique Canada et plusieurs autres ministères fédéraux dans le cadre de la mise en œuvre de l'Enquête canadienne sur les problèmes juridiques clxix. Cette enquête à grande échelle rendra possible d'estimer la prévalence et la nature des problèmes juridiques importants au Canada, ainsi que d'obtenir des renseignements sur les problèmes qui ont été réglés et, le cas échéant, comment ils l'ont été. Cette initiative vise à obtenir une meilleure compréhension des problèmes juridiques que les Canadiens vivent, et des mécanismes qu'ils utilisent pour les régler. Ceci aidera donc à orienter les initiatives en matière de justice et, de manière plus générale, favoriser un meilleur accès à la justice. Les méthodes d'échantillonnage ont été conçues pour veiller à ce que les expériences des Autochtones puissent être comparées avec celles des non-Autochtones.

D'autres initiatives ministérielles qui contribuent à l'atteinte des ODD incluent:

- travaux liés à la mise en œuvre de la disposition relative aux langues officielles de la *Loi sur le divorce* afin de promouvoir le droit des Canadiens partout dans le pays d'obtenir une ordonnance de divorce dans la langue officielle de leur choix (ODD 16);
- mise en œuvre des réponses du gouvernement fédéral aux appels à l'action de la CVR^{clxx} et au rapport final de l'enquête nationale sur les FFADA^{clxxi}, y compris les négociations des ententes sur l'administration de la justice (ODD 3, 10, 16);
- travaux liés au projet de loi C-15^{clxxii}, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (ODD 3, 10, 16);
- examen et modernisation de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (ODD 16, 17);
- activités pour explorer l'élaboration d'un engagement envers la justice ouverte^{clxxiii}, dans le cadre du cinquième plan d'action national du Canada sur le gouvernement ouvert^{clxxiv}, et participation à la coalition sur la justice du partenariat pour un gouvernement ouvert^{clxxv} (ODD 16);
- négociation et adoption de la Déclaration de Kyoto, Faire progresser la prévention du crime, la justice pénale et la primauté du droit : vers la réalisation de l'agenda de développement durable 2030^{clxxvi}, dans le cadre du 14^e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale^{clxxvii} (ODD 5, 11, 16, 17);
- soutien des efforts déployés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour intégrer la dimension du genre dans la mise en œuvre de la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* (ODD 5, 16);

- soutien à la mise en œuvre de la *Convention des Nations Unies contre la corruption* clxxix (ODD 5, 16);
- préparations en vue de la participation aux activités suivantes :
 - divers groupes de travail de la Conférence des Parties à la Convention des Nations
 Unies contre la criminalité transnationale organisée, y compris son groupe de travail
 sur la traite de personnes et son groupe de travail sur la coopération internationale clxxx
 (qui ont donné lieu à l'adoption de recommandations sur le recours à des équipes
 d'enquête conjointes et à des techniques d'enquête spéciales)
 - o le Comité d'experts du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la *Convention interaméricaine contre la corruption*
 - o le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption clxxxi (c.-à-d. pour la mise en œuvre et l'application de la *Convention de l'OCDE contre la corruption* et de la Recommandation de 2009 visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales) (ODD 16);
- représentation du Canada dans la négociation d'une proposition de convention sur la coopération internationale dans l'enquête et la poursuite des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre clauxii (ODD 16).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

| Budget principal des dépenses 2020-2021 | Dépenses prévues 2020-2021 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021 |
|---|-------------------------------|---|---|---|
| 478 120 142 | 478 120 142 | 510 580 471 | 497 598 856 | 19 478 714* |

^{*}L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par une augmentation du financement sous forme de contributions⁴⁵, plus précisément, dans les programmes suivants : le Programme d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés et le Fonds d'aide aux victimes.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

| Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021 | Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021 | Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021 |
|---|--|---|
| 293 | 308 | 15* |

^{*}L'écart entre le nombre d'équivalents temps plein prévus et réels est principalement attribuable à une réaffectation des ressources de la responsabilité essentielle de services juridiques à la responsabilité essentielle de support au système de justice, pour des travaux de politique juridique liés aux questions autochtones. De plus, des ressources ont été embauchées pour l'élaboration et la présentation du projet de loi C-15clxxxiii.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du ministère de la Justice Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{clxxxiv}.

⁴⁵ Pour de plus amples renseignements sur le financement et les dépenses en subventions et contributions, veuillez consulter les tableaux de renseignements supplémentaires sur les détails des programmes de paiements de transfert.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont :

- ▶ Services de gestion des acquisitions
- ▶ Services de communication
- Services de gestion des finances
- Services de gestion des ressources humaines
- ▶ Services de gestion de l'information
- ▶ Services des technologies de l'information
- Services juridiques
- Services de gestion du matériel
- ▶ Services de gestion et de surveillance
- ▶ Services de gestion des biens immobiliers

Résultats

Les initiatives entreprises dans le cadre du programme des services internes du ministère de la Justice Canada ont rendu possible l'excellence opérationnelle et juridique, en portant une attention particulière à l'effectif et aux efforts de modernisation du Ministère.

Soutenir les employés

Pendant la période de référence, le ministère de la Justice Canada a établi un nouveau Secrétariat de lutte contre le racisme et la discrimination qui dirige les efforts déployés dans tout le Ministère pour cerner et éliminer toutes les formes de discrimination systémique. Le Secrétariat met l'accent sur les initiatives axées sur les résultats, y compris celles détaillées dans le plan ministériel d'équité en matière d'emploi, afin d'améliorer la représentation, l'avancement professionnel, la formation contre le racisme, les mesures de rendement et la responsabilisation. Ces travaux nécessitent une collaboration interne avec les comités consultatifs sur l'équité et la diversité, les agents négociateurs, les communautés fonctionnelles, les hauts fonctionnaires et les champions de la diversité, ainsi qu'une collaboration externe avec les organismes centraux, d'autres dirigeants des secrétariats ministériels et les groupes d'employés. Les travaux du Secrétariat appuient le Ministère dans sa quête pour devenir représentatif, diversifié et inclusif, et il influe sur l'élaboration de politiques et de processus afin de permettre à tous les Canadiens un accès équitable à la justice.

Le Ministère a également mis sur pied un groupe de travail et a lancé des consultations concernant l'élaboration de son premier plan sur l'accessibilité. Les consultations visaient à déterminer les obstacles à l'accessibilité et à amorcer les étapes pour les éliminer dans des domaines comme la prestation de programmes et de services, l'emploi, l'environnement bâti, les technologies d'information et de communication, et l'approvisionnement. L'un des piliers du plan sur l'accessibilité met l'accent sur l'amélioration de l'accès à la justice ainsi que sur

l'accessibilité de nos communications destinées au public. Dans le cadre de ces efforts, le Ministère a publié une version en braille du *Code criminel* et du nouveau contenu en langage clair sur son site Web

Le ministère de la Justice Canada a continué à favoriser un milieu de travail sain sur le plan psychologique, sécuritaire, respectueux et inclusif dans le cadre de la mise en œuvre de son système de gestion de la santé et de la sécurité psychologiques, de sa stratégie de santé mentale et de son plan d'action sur la santé mentale. Il reconnaît toutefois que la charge de travail est un problème de longue date dans plusieurs secteurs du Ministère et que les circonstances en 2020-2021 ont été très stressantes et ardues pour tous les employés.

Le Ministère a également mis en œuvre les changements apportés par le projet de loi C-65^{clxxxv}, Loi modifiant le Code canadien du travail (harcèlement et violence), la Loi sur les relations de travail au Parlement, et la Loi nº 1 d'exécution du budget de 2017 et aux règlements connexes afin de lutter contre le harcèlement et la violence en milieu de travail.

En outre, le Ministère a établi un bureau interne de l'ombudsman afin d'offrir aux employés un endroit sûr où parler de leurs problèmes professionnels et où obtenir de l'aide pour trouver des ressources et un soutien afin de parvenir à une solution. Le ministère de la Justice Canada a continué ses efforts afin de veiller à la santé et à la sécurité des employés durant la pandémie en publiant des communications en temps opportun, en fournissant des outils et de la formation ainsi qu'un accès à une vaste gamme de ressources.

Afin de promouvoir la stabilité, le Ministère a amélioré son état de préparation en cas d'urgence, sa gestion de la continuité des activités et sa capacité à fournir des services essentiels. Des réunions fréquentes de groupes de travail et de comités, une gestion serrée du taux d'occupation des immeubles et une amélioration continue du télétravail ont permis de veiller à ce que le Ministère soit prêt à répondre aux situations changeantes durant la pandémie. Le Ministère a aussi préparé un plan en vue d'un futur assouplissement des restrictions en milieu de travail, lequel est continuellement rajusté selon les dernières recommandations de la santé publique.

Le Ministère a renforcé son effectif par le recrutement, le perfectionnement professionnel et ses stratégies de gestion des talents. Il a renforcé son expertise dans les domaines émergents, a offert des possibilités d'apprentissage continu et a amélioré le maintien en poste des employés possédant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels. Entre autres, le Ministère a établi un programme de formation et de perfectionnement pour les avocats débutants. Ce programme comprend une composante sur l'ACS Plus, ce qui fait que les participants ont dû suivre une formation sur l'ACS Plus pour atteindre les compétences requises.

Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer le soutien aux employés qui ont des problèmes de paie et à minimiser les futurs problèmes. Des ressources ciblées ont été mises en place pour améliorer les processus internes et accroître la sensibilisation à l'égard des nouveaux outils et des outils existants. Le Ministère a également mis en œuvre de nouveaux processus de suivi et de mesure du rendement qui ont amélioré la capacité d'analyse et de suivi du rendement.

Modernisation

La modernisation des processus de dotation et la mise en œuvre d'un nouvel outil d'évaluation électronique se sont également poursuivies. Ayant recours à l'application Microsoft Power BI, l'outil permet d'envoyer une rétroaction aux candidats et de mieux orienter nos besoins ministériels en matière de formation.

Afin d'améliorer la collaboration au sein de l'organisation, dans l'ensemble du gouvernement et avec les partenaires externes, le Ministère a continué de promouvoir l'échange d'information numérique et de technologies de l'information. Il a ainsi publié plusieurs messages sur diverses plateformes afin d'engager les Canadiens dans des conversations sur les priorités du ministère de la Justice Canada. Au cours de l'exercice, il a acquis plus de 30 100 nouveaux abonnés sur ses multiples plateformes de médias sociaux, une augmentation de 23 %. Les efforts de communication et la capacité du Ministère à communiquer avec ses publics cibles continuent d'être orientés par l'offre d'un contenu numérique visuellement attirant qui peut être facilement accessible et compris.

Tout au long la pandémie de COVID-19, les plateformes numériques et la structure technologique du Ministère sont demeurées fondamentales pour joindre les employés, les autres ministères, la communauté juridique, les intervenants et le grand public, en vue de les mobiliser, de leur transmettre des renseignements importants, et de maintenir leur confiance.

Le Ministère a réalisé de grands progrès quant à l'amélioration de l'infrastructure de réseau et l'accès aux nouveaux logiciels et à des plateformes numériques fiables, ce qui a faciliter la transition vers le télétravail durant la période d'intervention d'urgence. Une approche prospective de l'évaluation des risques a également contribué à l'état de préparation de la technologie de l'information et de la gestion de l'information, et à l'amélioration de la prestation des services. De plus, l'élaboration de la Stratégie nationale d'aménagement des locaux s'est poursuivi, orientée par les leçons retenues de l'expérience du télétravail prolongé durant la pandémie, afin de mettre en œuvre une vision pour la modernisation du milieu de travail qui poussera la profession juridique vers l'avant.

Le ministère de la Justice Canada a appuyé les objectifs de la feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale en mettant en œuvre sa propre stratégie quinquennale de données, en améliorant sa capacité de prendre des décisions fondées sur des données probantes et en assurant une meilleure ouverture et transparence. La Stratégie était d'abord axée sur l'établissement de principes et de lignes directrices afin de définir les rôles et les responsabilités des employés à l'égard des données, et de gérer la qualité des données, leur utilité, leur accès et leur protection.

À l'appui de la Stratégie fédérale de développement durable de 2019-2022 clxxvii, le Ministère a élaboré la Stratégie de développement durable du ministère de la Justice de 2020 à 2023 clxxviii afin de bâtir une culture solide de développement durable et de poursuivre la transition vers un gouvernement à faibles émissions de carbone, résilient au climat et écologique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

| Budget principal des dépenses 2020-2021 | Dépenses prévues 2020-2021 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021 | Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021 |
|---|-------------------------------|---|---|---|
| 80 423 780 | 80 423 780 | 110 122 055 | 107 148 024 | 26 724 244* |

^{*}L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par les dépenses supplémentaires liées aux projets dans les catégories de services de gestion des biens immobiliers, de technologie de l'information et de gestion de l'information. De plus, une augmentation des dépenses salariales est attribuable à la ratification de conventions collectives.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

| Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021 | Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021 | Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021 |
|---|--|---|
| 1 070 | 1 053 | (17)* |

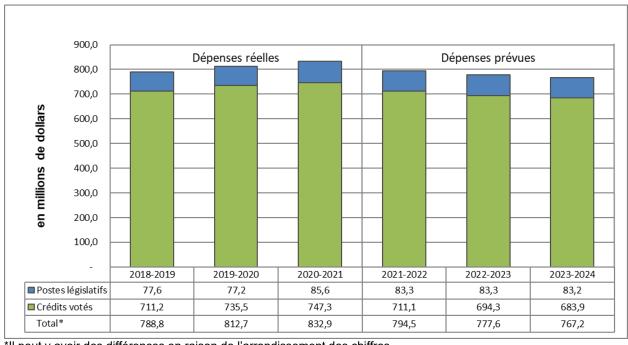
^{*}L'écart entre le nombre d'équivalents temps plein prévu et réel s'explique principalement par les retards dans la dotation des postes en raison de la pandémie de COVID-19.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le graphique qui suit présente les dépenses prévues (votées et obligatoires) au fil du temps.



^{*}Il peut y avoir des différences en raison de l'arrondissement des chiffres.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les dépenses réelles du Ministère indiquent une tendance marginale à la hausse. Les dépenses réelles en 2020-2021 (832,9 M\$) représentent une augmentation de 2.5 % par rapport à 2019-2020 (812,7 M\$).

L'augmentation des dépenses de 2019-2020 à 2020-2021 était principalement attribuable à :

- une augmentation des dépenses liées aux salaires des employés et aux régimes d'avantages sociaux connexes découlant de l'augmentation du nombre d'équivalents temps plein (ETP) au début de 2020-2021 et de la ratification de diverses conventions collectives et
- une augmentation des dépenses liées aux subventions et contributions⁴⁶, les augmentations les plus élevées étant pour les programmes suivants :
 - o Aide juridique en matière pénale (budget de 2016)
 - Programme juridique de partenariats et d'innovation, qui a connu des dépenses additionnelles en raison des initiatives visant à lutter contre le harcèlement sexuel en milieu de travail (budget de 2018)
 - Conseils juridiques pour les plaignants de harcèlement sexuel en milieu de travail (budget de 2018)

⁴⁶ Pour de plus amples renseignements sur le financement et les dépenses en subventions et contributions, veuillez consulter les tableaux de renseignements supplémentaires sur les détails des programmes de paiements de transfert.

Des dépenses ont été partiellement compensées par la diminution des dépenses de fonctionnement et d'entretien, comme les déplacements et l'équipement de bureau, étant donné la modification de l'environnement de travail du Ministère en 2020-2021 (c.-à-d. télétravail) en raison de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses prévues du Ministère laissent entrevoir une diminution de 2021-2022 (794,5 M\$) à 2023-2024 (767,2 M\$). Cette réduction de 27,3 millions de dollars (ou 3,4 %) est principalement attribuable à l'élimination du financement pour les initiatives et les programmes suivants :

- Programme d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés, dans le cadre de l'initiative Améliorer l'intégrité des frontières et du système d'octroi de l'asile au Canada
- Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées classimées d'élargir les unités de liaison pour l'information à l'intention des familles et les services communautaires dans le cadre du Fonds d'aide aux victimes (2022-2023)

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

| Responsabilités essentielles et services internes | Budget principal des dépenses 2020-2021 | Dépenses prévues 2020-2021 | Dépenses prévues 2021-2022 | Dépenses prévues 2022-2023 | Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2019-2020 | Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021 |
|---|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|--|--|--|
| Services juridiques | 210 473 297 | 210 473 297 | 218 606 709 | 219 082 931 | 271 847 121 | 243 874 771 | 223 737 181 | 228 106 265 |
| Support au système de justice | 478 120 142 | 478 120 142 | 491 424 229 | 474 142 197 | 510 580 471 | 448 180 851 | 485 250 753 | 497 598 856 |
| Total partiel | 688 593 439 | 688 593 439 | 710 030 938 | 693 225 128 | 782 427 592 | 692 055 622 | 708 987 934 | 725 705 121 |
| Services internes | 80 423 780 | 80 423 780 | 84 439 375 | 84 395 769 | 110 122 055 | 96 751 723 | 103 733 100 | 107 148 024 |
| Total | 769 017 219 | 769 017 219 | 794 470 313 | 777 620 897 | 892 549 647 | 788 807 345 | 812 721 034 | 832 853 145 |

En 2020-2021, le Budget principal des dépenses s'élevait à 769 millions de dollars et les pouvoirs totaux accordés pouvant être utilisés, à 892,5 millions de dollars. Les pouvoirs totaux accordés pouvant être utilisés comprenaient un financement de 78,5 millions de dollars dans le cadre du processus du Budget supplémentaire des dépenses et d'un financement de 45 millions de dollars reçu en lien avec les rajustements de la rémunération, le report du budget de fonctionnement des années précédentes, les dépenses admissibles au chapitre de la rémunération (comme les prestations parentales) et d'autres dépenses.

Des 78,5 millions de dollars reçus dans le cadre du processus du budget supplémentaire des dépenses, 32,5 millions de dollars ont été reçus pour financer les programmes, principalement le programme d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés et le Fonds d'aide aux victimes, afin d'élargir la portée des unités de liaison pour l'information à l'intention des familles et des services communautaires. Le Ministère a également obtenu 46 millions de dollars afin de protéger le Ministère contre une réduction imprévue des revenus directement attribuable à la diminution des opérations des tribunaux et contre une réduction connexe des services de contentieux en raison de la pandémie de COVID-19.

Sommaire des dépenses budgétaires brutes réelles pour 2020-2021 (en dollars)

| Responsabilités essentielles et services internes | Dépenses brutes réelles 2020-2021 | Recettes réelles affectées aux dépenses 2020-2021 | Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2020-2021 |
|---|---|---|--|
| Services juridiques | 536 805 937 | 308 699 672 | 228 106 265 |
| Support au système de justice | 497 598 856 | 0 | 497 598 856 |
| Total partiel | 1 034 404 793 | 308 699 672 | 725 705 121 |
| Services internes | 158 545 394 | 51 397 370 | 107 148 024 |
| Total | 1 192 950 187 | 360 097 042 | 832 853 145 |

Recettes nettes en vertu d'un crédit (en dollars)

En tant que principal fournisseur de services juridiques aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, le ministère de la Justice Canada dispose d'une autorisation de recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC) qui lui permet de percevoir les recettes disponibles. Aux fins de l'établissement de rapports ministériels, le RNC est le montant total des dépenses réduit par les recettes reçues par le Ministère.

| | Recettes nettes | Recettes | Recettes | Recettes | Recettes | Recettes | Recettes |
|---|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | en vertu d'un | réelles | réelles | prévues | réelles | prévues | prévues |
| | crédit | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021* | 2020-2021 | 2021-2022** | 2022-2023** |
| - | Total | 330 115 613 | 345 233 102 | 327 000 000 | 360 097 042 | 366 800 000 | 366 800 000 |

^{*}Les RNC prévues pour 2020-2021 sont basées sur l'information présentée dans le Plan ministériel 2020-2021 cxci.

**Les RNC prévues pour 2021-2022 et 2022-2023 correspondent à l'autorisation ministérielle de RNC.

En 2020-2021, un montant de 360,1 millions de dollars en RNC a été recueilli, représentant une augmentation de 14,9 millions de dollars par rapport à 2019-2020 (345,2 M\$). Cette augmentation était principalement attribuable à ce qui suit :

- une augmentation des taux de services juridiques pour tenir compte de l'augmentation des coûts salariaux découlant des récents règlements des conventions collectives et
- une croissance du nombre d'ETP associée à l'augmentation de la demande de divers ministères et organismes, comme Services aux Autochtones Canada et Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

L'augmentation des RNC était moins élevée que prévu en raison de la diminution temporaire des opérations des tribunaux et de la réduction connexe des services de contentieux dans certains domaines, découlant de la pandémie de COVID-19.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

| Responsabilités essentielles et services internes | Équivalents temps plein réels 2018-2019 | Équivalents temps plein réels 2019-2020 | Équivalents temps plein prévus 2020-2021 | Équivalents temps plein réels 2020-2021 | Équivalents temps plein prévus 2021-2022 | Équivalents temps plein prévus 2022-2023 |
|---|--|--|---|--|---|---|
| Services juridiques | 3,122 | 3,243 | 3,275 | 3,361 | 3,370 | 3,370 |
| Support au système de justice | 291 | 284 | 293 | 308 | 308 | 308 |
| Total partiel | 3,413 | 3,527 | 3,568 | 3,669 | 3,678 | 3,678 |
| Services internes | 973 | 1,043 | 1,070 | 1,053 | 1,042 | 1,042 |
| Total | 4,386 | 4,570 | 4,638 | 4,722 | 4,720 | 4,720 |

Le nombre réel d'ETP a augmenté de 152 entre 2019-2020 (4 570) et 2020-2021 (4 722). On remarque les augmentations les plus importantes dans les responsabilités essentielles du support au système de justice et des services juridiques, où la demande de services juridiques a augmenté au fil des ans et dont on anticipe l'augmentation dans les années à venir.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives du ministère de la Justice Canada, consulter les Comptes publics du Canada 2020-2021^{excii}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses du ministère de la Justice Canada avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{cxciii}.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) du ministère de la Justice Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 se trouvent sur le site Web du Ministère cxciv. Les faits saillants des états financiers présentés dans ce document visent à donner un aperçu général de l'état des résultats et de l'état de la situation financière du Ministère, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers 2020-2021 du Ministère (non audités). Ces états sont préparés conformément aux principes de la comptabilité d'exercice et, par conséquent, diffèrent des rapports sur l'utilisation des autorisations mentionnées dans les sections précédentes du présent rapport. Le rapprochement entre les autorisations utilisées et le coût de fonctionnement net est présenté à la note 3 des états financiers 2020-2021 du Ministère (non audités).

Faits saillants des états financiers

Les résultats financiers sont fondés sur la prestation des responsabilités essentielles du Ministère et des services internes connexes. Les deux responsabilités essentielles visent à assurer un système de justice canadien équitable, pertinent, accessible et efficace, et à fournir au gouvernement fédéral des services juridiques de grande qualité.

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

| (cii dollars) | | | | | |
|---|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---|--|
| Renseignements financiers | Résultats prévus 2020-2021 | Résultats réels 2020-2021 | Résultats réels 2019-2020 | Écart (résultats réels 2020-2021 moins résultats prévus 2020- 2021) | Écart (résultats réels 2020-2021 moins résultats réels 2019-2020) |
| Total des charges | 1 178 091 000 | 1 307 152 915 | 1 257 033 133 | 129 061 915 | 50 119 782 |
| Total des revenus | 327 000 000 | 360 079 897 | 344 973 410 | 33 079 897 | 15 106 487 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 851 091 000 | 947 073 018 | 912 059 723 | 95 982 018 | 35 013 295 |

Résultats prévus

Les résultats prévus sont basés sur l'État des résultats prospectif^{exev} présenté avec le Plan ministériel 2020-2021 cxevi. Les dépenses réelles pour 2020-2021 s'élèvent à 129,1 millions de dollars de plus que les dépenses prévues principalement en raison de ce qui suit:

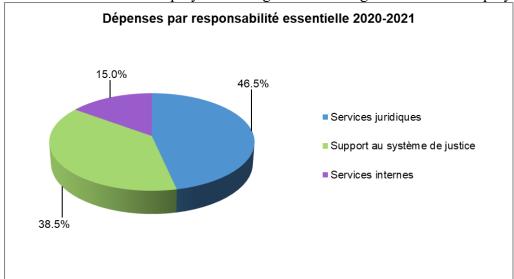
- une augmentation des dépenses liées au nouveau financement reçu au cours de l'année, principalement pour le programme d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés, les réponses à Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées cxcvii, et l'engagement à adopter une loi pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- l'augmentation des effectifs, et les paiements de rémunération rétroactifs et les augmentations en cours d'année liées à la ratification de diverses conventions collectives; et
- une augmentation des dépenses pour les paies de vacances en raison du report du paiement automatique des congés annuels et des congés compensatoires, et pour les contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Les revenus réels pour 2020-2021 s'élevaient à 33,1 millions de dollars de plus que les revenus prévus. Cela est principalement attribuable à une augmentation de la prestation de services juridiques à un vaste éventail de clients et à une augmentation des taux de services juridiques durant l'année.

Dépenses

Le total des dépenses ministérielles se sont chiffrées à 1,3 milliard de dollars en 2020-2021, ce qui correspond à une augmentation de 50,1 millions de dollars par rapport à 2019-2020. L'écart s'explique par des augmentations des comptes suivants :

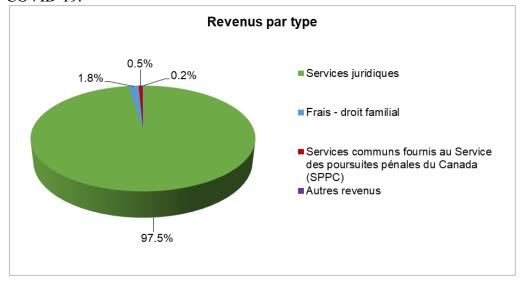
- les dépenses liées aux programmes dont les coûts sont partagés avec les provinces et les territoires, notamment l'aide juridique en matière pénale;
- les dépenses salariales et avantages sociaux liés à l'augmentation de l'effectif et aux rajustements annuels de la rémunération découlant de la ratification de diverses conventions collectives;
- les vacances accumulées et les congés compensatoires; et



- les cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Revenus

Le total des revenus ministériels s'est élevé à 360,1 millions de dollars en 2020-2021, soit une augmentation nette de 15,1 millions de dollars par rapport à 2019-2020. Cet écart s'explique principalement par les revenus des services juridiques découlant d'une augmentation de la demande, plus une augmentation de l'effectif, particulièrement en raison des nouveaux programmes mis en place pour soutenir la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19.



État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2021 (en dollars)

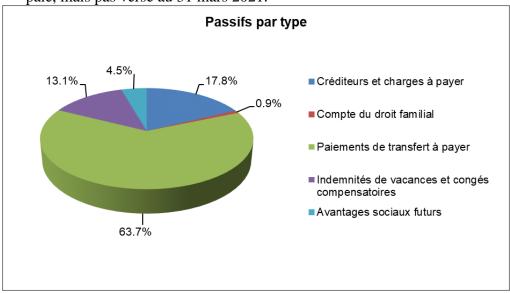
| Renseignements financiers | 2020-2021 | 2019-2020 | Écart (2020-2021 moins 2019-2020) |
|--|--------------|-------------|---|
| Total des passifs nets | 437 373 880 | 473 183 101 | (35 809 221) |
| Total des actifs financiers nets | 377 154 865 | 428 602 451 | (51 447 586) |
| Dette nette du Ministère | 60 219 015 | 44 580 650 | 15 638 365 |
| Total des actifs non financiers | 32 741 192 | 38 502 452 | (5 761 260) |
| Situation financière nette du Ministère | (27 477 823) | (6 078 198) | (21 399 625) |

De 2019-2020 à 2020-2021, la situation financière nette du Ministère a diminué de 21,4 millions de dollars en raison de plusieurs facteurs, lesquels sont pris en compte dans les renseignements présentés ci-dessous.

Passifs

Le total des passifs nets du Ministère s'élevait à 437,4 millions de dollars en 2020-2021, ce qui représentait une diminution de 35,8 millions de dollars par rapport à 2019-2020. L'écart s'explique principalement par une diminution :

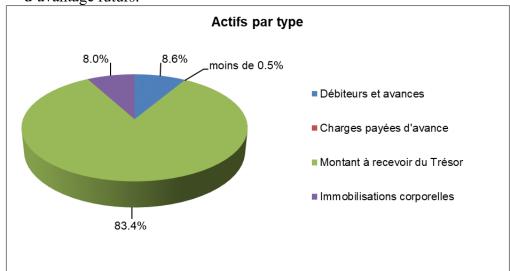
- des paiements de transfert à payer en raison de l'échéancier des paiements, particulièrement pour les contributions aux provinces et aux territoires à l'appui des services de justice pour les jeunes;
- du compte de droit familial, en lien avec l'absence du versement unique supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH en raison de la COVID-19, qui a fait l'objet d'une saisie-arrêt et qui devait être payé l'année dernière; et
- des salaires et traitements réguliers accrus pour le salaire gagné durant la dernière période de paie, mais pas versé au 31 mars 2021.



Actifs financiers et non financiers

Le total des actifs financiers et non financiers nets était de 409,9 million de dollars à la fin de l'exercice 2020-2021, ce qui représente une diminution de 57,2 millions de dollars par rapport à 2019-2020. L'écart s'explique principalement par une diminution :

- des montants à recevoir du Trésor, étant donné les dépenses engagées, mais non payées à partir du Trésor et les revenus reconnus, mais pas encore perçus ou déposés dans le Trésor au 31 mars 2021;
- des comptes recevables au 31 mars 2021 de l'Agence du revenu du Canada, en lien avec l'absence du versement unique supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH en raison de la COVID-19, qui a fait l'objet d'une saisie-arrêt et qui devait être payé l'année dernière;
- des immobilisations corporelles à la suite de l'élimination des postes qui n'apportaient plus d'avantage futurs.



Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : David Lametti, C.P., c.r., député

Administrateur général : A. François Daigle

Portefeuille ministériel : Justice

Instrument habilitant : Loi sur le ministère de la Justice exceviii

Année d'incorporation ou de création : 1868

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le site Web du ministère de la Justice Canada^{cxcix}.

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter les lettres de mandat du ministre^{cc}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le site Web du ministère de la Justice Canada^{cci}.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels du ministère de la Justice Canada pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous.

Responsabilité essentielle 1 : Responsabilité essentielle 2 : Services Juridiques Support au système de justice Indicateurs Indicateurs Résultat ministériel : Les lois et politiques La cote internationale du Canada en ce qui a trait à la règle La satisfaction des clients de Justice Canada signifie une cote de 8 (ou de droit. Pourcentage des Canadiens qui perçoivent le système de plus) sur une échelle de 10 respectent la règle de droit et favorisent justice pénale comme étant a) juste et b) accessible. Nombre de contestations constitutionnelles devant les points pour l'ensemble de la le respect des droits qualité des services et un cadre juridique cours d'appel provinciales et territoriales et la Cour juridiques. équitable, accessible La satisfaction des clients suprême du Canada. ministériel : Les et pertinent au signifie une cote de 8 (ou ministères et Canada. plus) sur une échelle de 10 organismes points pour le rendement des reçoivent des services juridiques selon les services Indicateurs normes de service pour la juridiques de prestation de services Nombre et type de programmes/processus de justice grande qualité. . juridiques au gouvernement. réparatrice offerts Pourcentage des dossiers de contentieux résolus au cours Cadre ministériel des résultats Nombre de personnes ayant eu recours aux programmes/processus de justice réparatrice offerts Résultat ministériel : d'un exercice de facon Nombre/pourcentage de peines purgées au sein de la Le système de collectivité imposées par un tribunal comparativement au satisfaisante du point de vue justice pénale de l'État (entendus et nombre/pourcentage de peines d'emprisonnement. soutient d'autres Pourcentage de personnes dirigées vers un programme de movens de répondre justice autochtone et qui y ont participé. Pourcentage de cas portés devant les tribunaux de la Services aux causes et conséquences des internes jeunesse qui reçoivent une peine de comportant pas de infractions. placement sous garde comparativement aux années précédentes déclarées. Pourcentage de cas identifiés et admissibles au Placement et à la Surveillance qui reçoivent un traitement spécialisé dans le cadre du programme intensif de réadaptation. Indicateurs Pourcentage de fonds du gouvernement fédéral auxquels ont accès les provinces, les territoires, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants afin Résultat ministériel : d'assurer la prestation de services ciblés conformément Les Canadiens qui aux priorités fédérales. ont des démêlés Pourcentage de clients du Programme d'assistance avec le système de parajudiciaire aux Autochtones indiquant un niveau de justice bénéficient de satisfaction de « satisfait » ou « très satisfait » pour l'utilité l'accès aux services de l'information fournie. appropriés, Nombre de fois qu'un avocat de garde a fourni de l'aide permettant un système de justice dans des affaires criminelles Nombre de demandes complètes de services d'aide équitable, opportun juridique en matière criminelle approuvées et accessible. Le pourcentage des demandes ou des plaintes des clients de Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC) qui sont évaluées et auxquelles on a donné suite. Programmes Politiques juridiques, Lois et Gouvernance Services de consultation juridique Services de contentieux Services législatifs Répertoire des programmes Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie Régime des contraventions Victimes d'actes criminels Justice pour les jeunes Justice pour la famille Justice pour les autochtones Partenariats avec le système de justice Ombudsman des victimes d'actes criminels

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du ministère de la Justice Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{ccii}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du ministère de la Justice Canada :

- ► Rapports sur les achats écologiques coiii
- Détails sur les programmes de paiements de transfert^{cciv}
- Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)^{ccv}
- Réponses aux comités parlementaires et aux audits externes cevi

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales cevii. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et à l'ACS Plus reliées aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale :

Ministère de la Justice Canada 284, rue Wellington Ottawa (Ontario) Canada K1A 0H8

Numéro de téléphone : 613-957-4222

ATS: 613-992-4556

Courriel: webadmin@justice.gc.ca Site Web: www.justice.gc.ca



Annexe: définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus]) Processus analytique utilisé pour évaluer l'effet des politiques, des programmes et des services sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes allosexuelles en fonction de multiples facteurs, notamment la race, l'ethnie, la religion, l'âge et l'incapacité physique ou mentale.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Un cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre

le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

expérimentation (experimentation)

La tenue d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décisions fondée sur des éléments probants, et à améliorer les résultats pour les Canadiens en apprenant ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Une mesure quantitative du progrès réalisé par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019 (c'est-à-dire lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la

réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondé sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Une conséquence ou un résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

| Rapport sur les résultats ministériels 2020-2027 |
|--|
| |
| |

Notes en fin d'ouvrage

- ⁱ Femmes et Égalité des genres Canada, Analyse comparative entre les sexes plus, https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html
- ii Site Web de la législation (Justice), *Loi sur la mise en quarantaine*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/q-1.1/page-1.html
- iii Site Web de la législation (Justice), Loi sur les aliments et drogues, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-27/
- iv Parlement du Canada, Projet de loi C-7, *Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir)*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-7/sanction-royal
- v Parlement du Canada, Projet de loi C-6, *Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion)*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-6/troisieme-lecture
- vi Site Web de la législation (Justice), *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/g-11.55/
- vii Parlement du Canada, Projet de loi C-15, *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-15/sanction-royal
- viii Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1622233286270/1622233321912
- ix Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, https://ffada2eplus-plandactionnational.ca/
- x Ministère de la Justice, Changement systémique s'appuyant sur les principes de *Gladue* pour remédier à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale, https://canada.justice.gc.ca/fra/fina-fund/accueil-home.html?wbdisable=true
- xi Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-22, *Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, https://www.parl.ca/legisinfo/BillDetails.aspx?billId=11104167&Language=F
- xii Parlement du Canada, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-23, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des modifications connexes à d'autres lois (réponse à la COVID-19 et autres mesures), https://www.parl.ca/legisinfo/BillDetails.aspx?billId=11102980&Language=F xiii Site Web de la législation (Justice). Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, https://laws-
- lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html.
- xiv Site Web de la législation (Justice), *Loi sur le ministère de la Justice*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/j-2/index.html
- xv Site Web de la législation (Justice), *Loi sur la mise en quarantaine*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/q-1.1/page-1.html
- xvi Site Web de la législation (Justice), Loi sur l'aéronautique, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-2/
- xvii Site Web de la législation (Justice), *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-10.15/
- xviii Site Web de la législation (Justice), Loi sur les aliments et drogues, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-27/
- xix Site Web de la législation (Justice), Loi sur la sécurité ferroviaire, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/r-4.2/
- xx Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-2, *Loi relative à la relance économique en réponse à la COVID-19*,
- https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=10867434&Language=F
- xxi Parlement du Canada, Projet de loi C-4, *Loi relative à certaines mesures en réponse à la COVID-19*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-4/sanction-royal
- xxii Parlement du Canada, Projet de loi C-14, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique déposé au Parlement le 30 novembre 2020 et mettant en œuvre d'autres mesures, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-14/sanction-royal
- xxiii Parlement du Canada, Projet de loi C-15, Loi concernant la prestation canadienne d'urgence pour étudiants (maladie à coronavirus 2019), https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-1/projet-loi/C-15/sanction-royal
- xxiv Parlement du Canada, Projet de loi C-17, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2021, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-17/sanction-royal

électorale du Canada (réponse à la COVID-19).

```
https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=11031427&Language=F
xxvi Parlement du Canada, Projet de loi C-20, Loi concernant des mesures supplémentaires liées à la COVID-19,
https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-1/projet-loi/C-20/sanction-royal
xxvii Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-23, Loi modifiant le Code
criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des modifications connexes à d'autres lois (réponse
à la COVID-19 et autres mesures), https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=11102980&Language=F
xxviii Parlement du Canada, Projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (prestations régulières
supplémentaires), la Loi sur les prestations canadiennes de relance économique (restriction de l'admissibilité) et
une autre loi en réponse à la COVID-19, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-24/sanction-royal
xxix Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-25, Loi modifiant la Loi sur
les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, autorisant certains paiements sur le Trésor
et modifiant une autre loi, https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=11195880&Language=F
xxx Gouvernement du Canada, Prestation canadienne de la relance économique (PCRE),
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-relance-economique.html
xxxi Gouvernement du Canada, Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE),
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-maladie-relance-economique.html
xxxii Gouvernement du Canada, Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA),
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-relance-economique-proches-aidants.html
xxxiii Gouvernement du Canada, Prestation canadienne d'urgence (PCU): Fermée,
https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html
xxxiv Gouvernement du Canada, Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) – Terminée,
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-urgence-etudiants.html
xxxv Gouvernement du Canada, Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), https://www.canada.ca/fr/agence-
revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html
xxxvi Gouvernement du Canada, Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL),
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-urgence-loyer.html
xxxvii Gouvernement du Canada, Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), https://ceba-cuec.ca/fr/
xxxviii Gouvernement du Canada, Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC),
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/programme-embauche-relance.html
xxxix Gouvernement du Canada, Subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs,
https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-temporaire.html
xl Site Web de la législation (Justice), Loi sur l'assurance-emploi, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.6/
xli Site Web de la législation (Justice), Loi sur les délais et autres périodes, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/t-
xlii Site Web de la législation (Justice), Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations,
des Inuits et des Métis, https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/f-11.73/index.html
xliii Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Politique sur la reconnaissance et la réconciliation
des droits pour les négociations des traités en Colombie-Britannique, https://www.rcaanc-
cirnac.gc.ca/fra/1567636002269/1567636037453
xliv Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Reconnaissance des droits – Tables de discussion,
https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1511969222951/1529103469169
xlv Pêches et Océans Canada, Le gouvernement du Canada et les nations membres d'A-Tlegay signent l'Accord-
cadre de réconciliation concernant les ressources halieutiques, https://www.canada.ca/fr/peches-
oceans/nouvelles/2021/02/le-gouvernement-du-canada-et-les-nations-membres-da-tlegay-signent-laccord-cadre-de-
reconciliation-concernant-les-ressources-halieutiques.html
xlvi Pêches et Océans Canada, Stratégie de l'économie bleue, https://www.dfo-mpo.gc.ca/campaign-campagne/bes-
seb/index-fra.html
xlvii Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Revendications particulières, https://www.rcaanc-
cirnac.gc.ca/fra/1100100030291/1539617582343
xlviii Services aux Autochtones Canada, Modèles nationaux d'ententes de financement, https://www.sac-
isc.gc.ca/fra/1545169431029/1545169495474
xlix Site Web de la législation (Justice), Loi sur les Indiens, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/index.html
```

¹ Commission de vérité et réconciliation du Canada: Appels à l'action, https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-

xxv Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-19, Loi modifiant la Loi

content/uploads/2021/04/4-Appels a 1-Action French.pdf

```
li Parlement du Canada, Projet de loi C-8, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (appel à l'action numéro 94 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada), https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-8/sanctionroyal
```

lii Parlement du Canada, Projet de loi C-7, *Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir)*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-7/sanction-royal

liii Site Web de la législation (Justice), *Loi sur le tabac et les produits de vapotage*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/t-11.5/

liv Site Web de la législation (Justice), Loi sur le cannabis, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-24.5/

^{lv} Gouvernement du Canada, La Gazette du Canada, Partie I, volume 154, numéro 51: *Règlement sur la concentration en nicotine dans les produits de vapotage*, https://gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2020/2020-12-19/html/reg3-fra.html

lvi Santé Canada, Plan prospectif de la réglementation 2021-2023 : Restrictions concernant les arômes dans les produits de vapotage, https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/legislation-lignes-directrices/lois-reglements/plan-prospectif-reglementation/plan/restrictions-concernant-aromes-produits-vapotage.html

lvii Parlement du Canada, Projet de loi C-6, *Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion)*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-6/troisieme-lecture

lviii Sécurité publique Canada, Loi sur les armes à feu pour la sécurité accrue des collectivités, https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/frrms/index-fr.aspx

lix Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-21, *Loi modifiant certaines lois et d'autres textes en conséquence (armes à feu)*,

https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=11102978&Language=F

lx Parlement du Canada, Projet de loi C-59, *Loi concernant des questions de sécurité nationale*, https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-59/sanction-royal

lxi Site Web de la législation (Justice), Loi sur le casier judiciaire, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-47/

lxii Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-11, Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs et la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois, https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=1&billId=10950130&Language=F

lxiii Patrimoine canadien, Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada, https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/egalite-langues-officielles.html

lxiv Gouvernement du Canada, Fonctionnement du système canadien de protection des réfugiés, https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/role-canada.html

lxv Gouvernement du Canada, ACEUM, L'Accord Canada – États-Unies – Mexique,

https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cusma-aceum/index.aspx?lang=fra

lxvi Gouvernement du Canada, Programme d'innovation en aide internationale (PIAI),

https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/iaip-piai.aspx?lang=fra

lxvii Site Web de la législation (Justice), *Loi sur l'aide financière internationale*, https://lawslois.justice.gc.ca/fra/lois/i-19.3/page-1.html

lxviii Agence spatiale canadienne, La station spatiale lunaire Gateway, https://asc-csa.gc.ca/fra/astronomie/exploration-lune/station-spatiale-lunaire.asp

lxix Bureau de la concurrence Canada, Sommet sur l'application numérique de la loi 2020,

https://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/h_04551.html

lxx Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, https://www.ic.gc.ca/eic/site/150.nsf/fra/accueil

lxxi Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Initiative du transport aérien régional : Aperçu, https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07721.html

lxxii FedNor, Croissance économique régionale par l'innovation (CERI), https://fednor.gc.ca/eic/site/fednor-fednor.nsf/fra/h_fn04059.html

lxxiii Site Web de la législation (Justice), *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/g-11.55/

lxxiv Parlement du Canada, Projet de loi C-12, Loi concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-12/sanction-royal

```
lxxv Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-10, Loi modifiant la Loi sur
la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.
https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=1&billId=10926636&Language=F
lxxvi Site Web de la législation (Justice), Loi sur la radiodiffusion, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/b-9.01/
lxxvii Commission of Inquiry into Money Laundering in British Columbia, https://cullencommission.ca/?ln=fre (lien
n'est disponible qu'en anglais)
lxxviii Ministère de la Justice, Principes guidant le procureur général du Canada dans les litiges fondés sur la Charte,
https://www.justice.gc.ca/fra/sic-csi/principes2-principles2.html
lxxix Ministère de la Justice, Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples
autochtones, https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/principes-principles.html
lxxx Ministère de la Justice, Directive du procureur général du Canada sur les litiges civils mettant en cause les
peuples autochtones, https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dja-ijr/dlcpa-dclip/litiges-litigation.html

lxxxi Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Peuples Autochtones, Déclaration des Nations
Unies sur les Droits des Peuples Autochtones, https://www.un.org/development/desa/indigenous-peoples-
fr/drip.html
lxxxii Site Web de la législation (Justice), Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de
travail, https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2020-130/index.html
lxxxiii Recours collectif concernant la purge LGBT, http://lgbtpurge.com/fr/
lxxxiv Défense nationale, Accord de règlement final Heyder Beattie, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-
nationale/organisation/rapports-publications/divulgation-proactive/secd-situation-fac-19-avril-2021/documents-
reference/accord-reglement-final-heyder-beattie.html
lxxxv Deloitte, Questions liées aux recours collectifs, Règlement du Recours Collectif contre la GRC,
https://www.classaction.deloitte.ca/fr-ca/Pages/RCMPSettlement.aspx
lxxxvi Ministère de la Justice, Enquête sur la satisfaction des clients du ministère de la Justice Canada,
https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/2012/sur/
lxxxvii Femmes et Égalité des genres Canada, Analyse comparative entre les sexes plus, https://femmes-egalite-
genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html
lxxxviii Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Centre sur la diversité et l'inclusion,
https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/organisation/centre-diversite-inclusion.html
lxxxix Site Web de la législation (Justice), Loi sur l'emploi dans la fonction publique, https://laws-
lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-33.01/
xc Commission de la fonction publique, Programme fédéral de stages pour les Canadiens en situation de handicap,
https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique/emplois/services/recrutement/programme-federal-stages-
canadiens-situation-handicap.html
xci Site Web de la législation (Justice), Loi canadienne sur les droits de la personne, https://laws-
lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/
xcii Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-21, Loi modifiant certaines
lois et d'autres textes en conséquence (armes à feu),
https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx? Mode=1\&billId=11102978\& Language=Factorial for the control of the control of
xciii Ministère de la Justice, Enquête sur la satisfaction des clients du ministère de la Justice Canada,
https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/2012/sur/
xciv Nations Unies, Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030,
https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F
xcv Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, https://uncitral.un.org/fr
xcvi Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, CNUCED, https://unctad.org/fr
xcvii Organisation de coopération et de développement économique, https://www.oecd.org/fr/
xcviii Gouvernement du Canada, Le Canada et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la réforme de l'OMC et
le Groupe d'Ottawa, https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-
relations_internationales/wto-omc/index.aspx?lang=fra#a10
xcix Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Groupe de travail III: Réforme du
règlement des différends entre investisseurs et États, https://uncitral.un.org/fr/working_groups/3/investor-state
<sup>c</sup> Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, Régime canadien de lutte contre le
```

blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, https://www.fintrac-canafe.gc.ca/fintrac-

ci Ministère de la Justice, Extradition et entraide juridique, https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/eej-emla/index.html

canafe/antimltf-fra

- cii Site Web de la législation (Justice), *Loi fédérale sur le développement durable*, https://lawslois.justice.gc.ca/fra/lois/f-8.6/
- ciii Gouvernement du Canada, Écologiser le gouvernement, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement.html
- civ Gouvernement du Canada, Réaliser un avenir durable, Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2019 à 2022, https://www.fsds-sfdd.ca/downloads/SFDD_2019-2022.pdf
- cv Gouvernement du Canada, InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#
- cvi Commissariat à la magistrature fédérale Canada, Comité d'action sur l'administration des tribunaux en réponse à la COVID-19, https://www.fja.gc.ca/COVID-19/index-fra.html
- cvii Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-22, Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances,
- https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=1&billId=11104167&Language=Factorial for the control of t
- cviii Ministère des Finances Canada, Soutenir les Canadiens et lutter contre la COVID-19, Énoncé économique de l'automne de 2020, https://www.budget.gc.ca/fes-eea/2020/home-accueil-fr.html
- cix Ministère de la Justice, Changement systémique s'appuyant sur les principes de *Gladue* pour remédier à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale, https://canada.justice.gc.ca/fra/fina-fund/accueil-home.html?wbdisable=true
- ^{cx} Parlement du Canada, Projet de loi C-15, *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-15/sanction-royal
- cxi Commission de vérité et réconciliation : Appels à l'action, https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf
- ^{cxii} Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/
- cxiii Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/
- cxiv Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1622233286270/1622233321912
- cxv Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, https://ffada2eplus-plandactionnational.ca/
- cxvi Ministère de la Justice, Changement systémique s'appuyant sur les principes de *Gladue* pour remédier à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale, https://canada.justice.gc.ca/fra/fina-fund/accueil-home.html?wbdisable=true
- cxvii Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, https://ffada2eplus-plandactionnational.ca/
- cxviii Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1622233286270/1622233321912
- cxix Site Web de la législation (Justice), *Loi sur la protection des renseignements personnels*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-21/index.html
- cxx Parlement du Canada, Projet de loi C-3, *Loi modifiant la Loi sur les juges et le Code criminel*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-3/sanction-royal
- cxxi Site Web de la législation (Justice), Code criminel, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/
- cxxii Site Web de la législation (Justice), Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, https://lawslois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2019_25/
- exxiii Parlement du Canada, LEGISinfo, Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc), C-23, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des modifications connexes à d'autres lois (réponse à la COVID-19 et autres mesures), https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=11102980&Language=F cxxiv Ministère de la Justice, Sondage national sur la justice, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/snj-njs.html cxxv Ministère de la Justice, Programme de financement des services de justice pour les jeunes,
- https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/pfsjj-yjsfp.html

```
cxxvi Ministère de la Justice, Fonds du système de justice pour les jeunes, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/jp-cj/jj-yj/index.html
```

cxxvii Ministère de la Justice, Programme de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/intens.html

cxxviii Ministère de la Justice, Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/ttt-dtc.html

cxxix Ministère de la Justice, Programme de justice autochtone, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/fca-acf/sja-ajs/index.html

cxxx Ministère de la Justice, Programme de financement des services de justice pour les jeunes,

https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/pfsjj-yjsfp.html

cxxxi Ministère de la Justice, Programme de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/intens.html

cxxxiii Gouvernement du Canada, Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances,

https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/dependance-aux-drogues/strategie-canadienne-drogues-substances.html

cxxxiii Ministère de la Justice, Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie,

https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/ttt-dtc.html

cxxxiv Ministère de la Justice, Programme de justice autochtone, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/fca-acf/sja-ajs/index.html

cxxxv Ministère de la Justice, Chercher dans le répertoire de la justice réparatrice, https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jr-rj/rch-sch.aspx

cxxxvi Ministère de la Justice, Programme d'aide juridique, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/aide-aid.html

cxxxvii Ministère de la Justice, Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones,

https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/apc-acp/index.html

cxxxviii Ministère de la Justice, Ententes sur les services d'accès à la justice dans les territoires,

https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/access.html

cxxxix Ministère de la Justice, Programme juridique de partenariats et d'innovation, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/sjp-jsp/pjpi-jpip.html

cxl Ministère de la Justice, Stratégie fédérale d'aide aux victimes de Justice Canada,

https://canada.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/eval/rap-rep/2021/victimes-victims/index.html

cxli Ministère de la Justice, Fonds d'aide aux victimes, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/jp-cj/fond-fund/index.html.

^{cxlii} Ministère de la Justice, Fonds d'aide aux victimes, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/jp-cj/fond-fund/index.html.

cxliii Éducaloi, https://educaloi.qc.ca/

cxliv Ministère de la Justice, Unité de liaison pour l'information à l'intention des familles,

https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/jp-cj/fond-fund/fada-mmiw/info.html

cxlv Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, https://www.semainedesvictimes.gc.ca/accueil-home.html cxlvi Site Web de la législation (Justice), *Charte canadienne des droits des victimes*, https://laws-

lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-23.7/page-1.html

^{cxlvii} Femmes et Égalité des genres Canada, La stratégie contre la violence fondée sur le sexe, https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/centre-savoir-violence-fondee-sexe/strategie-contre-violence-fondee-sexe.html

cxlviii Ministère de la Justice, Guide sur la traite des personnes à l'usage des praticiens de la justice pénale,

https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/tp/gtpupjp-hcjpotp/index.html

cxlix Sécurité publique Canada, Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024,

https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/2019-ntnl-strtgy-hmnn-trffc/index-fr.aspx

^{cl} Ministère de la Justice, Fonds canadien de justice familiale, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/famil/index.html

cli Site Web de la législation (Justice), Loi sur le divorce, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/d-3.4/

clii Le Petit Pont, http://www.petitpont.org/index.php

cliii Ministère de la Justice, Le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/sjp-jsp/lo-ol/index.html

cliv Gouvernement du Canada, Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir, https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2018-2023.html

```
clv Centre canadien de français juridique inc., https://ccfjinc.ca/
```

https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/contraventions.html

clvii Site Web de la législation (Justice), *Loi sur les contraventions*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-38.7/index.html

clviii Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels, https://www.victimesdabord.gc.ca/

clix Femmes et Égalité des genres Canada, Analyse comparative entre les sexes plus, https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html

clx Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, https://ffada2eplus-plandactionnational.ca/

clxi Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/

clxii Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1622233286270/1622233321912

clxiii Site Web de la législation (Justice), *Loi sur la protection des renseignements personnels*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-21/index.html

clxiv Ministère de la Justice, Rapport annuel sur l'état du système de justice pénale, Rapport 2020 : Accent sur les femmes, https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/etat-state/rap2021-2021rpt/

clxv Ministère de la Justice, Tableau de bord sur l'état du système de justice pénale, https://www.justice.gc.ca/socjs-esjp/fr?themeid=0

clxvi Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Reconnaissance des droits – Tables de discussion, https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1511969222951/1529103469169

clxvii Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies, Global Week for Justice,

https://www.justice.sdg16.plus/globalweek (lien n'est disponible qu'en anglais)

clxviii Organisation for Economic Cooperation and Development, OECD Access to Justice,

https://www.oecd.org/governance/global-roundtables-access-to-justice/ (lien n'est disponible qu'en anglais)

clxix Statistique Canada, Enquête canadienne sur les problème juridiques,

https://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/menages/5337

clxx Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/

clxxi Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/

clxxii Parlement du Canada, Projet de loi C-15, *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-15/sanction-royal

clxxiii Ministère de la justice, Gouvernement ouvert au ministère de la Justice Canada,

https://www.iustice.gc.ca/fra/trans/ouvert-open.html

clxxiv Gouvernement du Canada, 5e Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert, https://parlonsgouvouvert.ca/

clxxv Open Government Partnership, Coalition OGP sur la justice, https://www.opengovpartnership.org/fr/ogp-coalition-on-justice/

clxxvi Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Déclaration de Kyoto visant à faire progresser la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit : vers la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030, https://www.unodc.org/documents/commissions/Congress/Kyoto_Declaration_booklet/21-02816_Kyoto_Declaration_ebook_F.pdf

clxxvii Nations Unies, Quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, https://undocs.org/fr/A/CONF.234/L.6

clxxviii Nations Unies, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* et protocoles s'y rapportant,

https://www.unodc.org/unodc/fr/treaties/CTOC/index.html

clxxix Nations Unies, Office contre la drogue et le crime, *Convention des Nations Unies contre la corruption*, https://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/Publications/Convention/08-50027 F.pdf

clvi Ministère de la Justice, Fonds pour l'application de la Loi sur les contraventions,

```
clxxx Nations Unies, Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale
organisée, Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la coopération internationale tenue à Vienne les 25 et 26
mars 2021, https://www.unodc.org/documents/treaties/International_Cooperation_2021/Report/V2102255.pdf
clxxxi Organisation de coopération et de développement économique, Le Groupe de travail de l'OCDE sur la
corruption, https://www.oecd.org/fr/corruption/anti-
corruption/conventioncontrelacorruption/legroupedetravaildelocdesurlacorruption.htm
clxxxii Ministerie van Buitenlandse Zaken, Centrum voor Internationaal Recht, MLA Initiative,
https://www.centruminternationaalrecht.nl/francais
clxxxiii Parlement du Canada, Projet de loi C-15, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des
peoples autochtones, https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-15/sanction-royal
clxxxiv Gouvernement du Canada, InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#
clxxxv Parlement du Canada, Projet de loi C-65, Loi modifiant le Code canadien du travail (harcèlement et violence),
la Loi sur les relations de travail au Parlement, et la Loi nº 1 d'exécution du budget de 2017,
https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-65/sanction-royal
clxxxvi Bureau du Conseil privé, Rapport au greffier du Conseil privé: Feuille de route de la Stratégie de données pour
la fonction publique fédérale, https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/organisation/greffier/publications/strategie-
donnees.html
clxxxvii Gouvernement du Canada, Réaliser un avenir durable, Stratégie fédérale de développement durable pour le
Canada 2019 à 2022, https://www.fsds-sfdd.ca/downloads/SFDD 2019-2022.pdf
clxxxviii Ministère de la Justice, Stratégie de développement durable du ministère de la Justice de 2020 à 2023,
https://www.justice.gc.ca/fra/apd-abt/dd-sd/timeline.html
clxxxix Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Réclamer notre pouvoir et
notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées,
https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/
exc Gouvernement du Canada, Budgets supplémentaires des dépenses, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-
tresor/services/depenses-prevues/budgets-supplementaires.html
exci Ministère de la Justice, 2020-2021 Plan ministériel, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-
cp/rpp/2020_2021/index.html
cxcii Gouvernement du Canada, Comptes publics du Canada, https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-
fra.html.
exciii Gouvernement du Canada, InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#
exciv Ministère de la Justice, Rapports sur les résultats ministériels, Rapports ministériels sur le rendement,
https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/index.html
cxcv Ministère de la Justice, 2020-2021 Plan ministériel, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-
cp/rpp/2020 2021/index.html
cxcvi Ministère de la Justice, 2020-2021 Plan ministériel, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-
cp/rpp/2020_2021/index.html
exevii Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Réclamer notre pouvoir et
notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées,
https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/
cxcviii Site Web de la législation (Justice), Loi sur le ministère de la Justice, https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/i-2/
excix Ministère de la Justice, Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 – (Tableaux de) Renseignements
supplémentaires, Raison D'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons,
https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/2020 2021/supp/re.html
cc Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, Lettres de mandat, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat
cci Ministère de la Justice, Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 – (Tableaux de) Renseignements
supplémentaires, Contexte opérationnel, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/2020 2021/supp/co-
oc.html
ccii Gouvernement du Canada, InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#
cciii Ministère de la Justice, Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 – (Tableaux de) Renseignements
supplémentaires, Rapports sur les achats écologiques, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-
dpr/2020 2021/supp/ae-gp.html
```

cciv Ministère de la Justice, Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 – Tableaux de renseignements

supplémentaires, Détails sur les programmes de paiements de transfert, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-

dpr/2020 2021/supp/ppt-tpp.html

ccv Ministère de la Justice, Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 – Tableaux de renseignements supplémentaires, Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/2020_2021/supp/acs-gba.html

ccvi Ministère de la Justice, Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 – (Tableaux de) Renseignements supplémentaires, Réponses aux comités parlementaires et aux audits externes, https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/pm-cp/rr-dpr/2020_2021/supp/cpae-pcea.html

ccvii Ministère des Finances Canada, Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html